

BOUTEFLIKA SIGNE LA LOI DE FINANCES 2011

# ■ Exonérations fiscales et mesures incitatives

Lire en page 3

**2011** Le Midi Libre présente à ses lecteurs, à ses annonceurs ainsi qu'à l'ensemble des Algériens ses meilleurs vœux pour la nouvelle année en souhaitant que 2011 soit placée sous le signe de la paix à travers le monde. Les lecteurs retrouveront leur quotidien dès dimanche.

**BIRKHADEM (ALGER)**

## Trois semaines sans gaz de ville

Page 7

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1156 Jeudi 30 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BOUMERDÉS**

## Un terroriste abattu à Benchoud

Page 2

**Il activait entre Alger et Tizi-Ouzou**

# UN RÉSEAU DE VOL À MAIN ARMÉE TOMBE

Lire en page 2



**Manifestations en Tunisie**

## BEN ALI DENONCE

Page 10



**focus Révélations de WikiLeaks**

**2010**

# LE PAVÉ DANS LA MARE DE 2010

Page 10

CAMBRIOLAGES ET VOLS À MAIN ARMÉE

# Un réseau professionnel démantelé en 48 heures

Une opération, menée par la brigade criminelle de la division Est de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger, a permis de mettre hors état de nuire une bande de malfaiteurs spécialisée dans le cambriolage et le vol à main armée. Composée de 8 personnes, cette association de malfaiteurs sévissait entre la capitale et la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR AHMED BOUARABA

Les bandits menaient leurs victimes par des armes blanches et une arme à feu avant de les délester de leurs objets de valeurs. « C'étaient des professionnels » a déclaré Youcef Boutaouine, commissaire principal, chef de la division Est de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Au cours d'un point de presse tenu, hier, au siège de la sûreté de la wilaya d'Alger, Boutaouine a, sur ce



Un phénomène jusque-là meconnu en Algérie.

dernier point, expliqué que ce groupe inspectait les lieux avant toute opération de vol afin d'examiner ses caractéristiques. Boutaouine a, par ailleurs, tenu à souligner la collaboration des citoyens et

leur rôle dans cette opération. « Nous avons agi à la suite d'informations communiquées par des citoyens » a-t-il dit. Après des investigations minutieuses, et en vertu d'une autorisation d'extension de

compétence, délivrée par la justice, les éléments de la brigade criminelle de ladite division se sont déplacés dans la wilaya de Tizi-Ouzou où ils ont procédé à l'arrestation de 5 individus impliqués dans cette affaire. Les 3 autres, quant à eux, ont été arrêtés dans la capitale. Il est à noter que la somme volée et qui a été récupérée par les éléments de la Police judiciaire, est de 1 milliard 400 millions de centimes. Outre cet argent récupéré, 3 véhicules, dont 2 achetés grâce à l'argent volé, des armes blanches ainsi qu'une arme à feu, (un pistolet de calibre 7,65 mm), ont été saisis au cours de cette opération. Pour ce qui est de la provenance de cette arme, le commissaire principal chargé de communication à la Sûreté de wilaya d'Alger, Samir Khaoua, a déclaré que « le laboratoire est en train de faire des recherches afin de déterminer sa provenance ». A cet effet, les mis en cause ont, pour leur part, été présentés devant le parquet et écroués. Khaoua a expliqué que les malfaiteurs « se préparaient avant leur arrestation à faire d'autres actions », ciblant les établissements bancaires. Il y a lieu de préciser que cette affaire a nécessité 48 heures de temps pour être éludée.

A. B.

UN EMPLOYÉ TRAVAILLANT À L'APC DE BARAKI IMPLIQUÉ

## DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS LA FALSIFICATION DE DOCUMENTS

PAR AHMED BOUARABA

Les éléments de la Brigade criminelle de la division Est de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger ont pu mettre un terme aux agissements d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents administratifs, qui exerçait

TRAFIC DE VÉHICULES  
À OUM EL-BOUAGHI

### 2 personnes arrêtées et 3 en fuite

Les gendarmes de la section de recherches d'Oum El-Bouaghi ont interpellé, la semaine écoulée, 2 personnes à bord d'un véhicule dépourvu de documents et portant de fausses plaques d'immatriculation. Selon un communiqué, rendu public hier par la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, l'enquête menée a révélé qu'il s'agit d'un véhicule volé, quelques jours auparavant, et que ses plaques d'immatriculation correspondraient à celles d'un véhicule de même marque appartenant à une personne résidant dans la capitale. Ainsi, en vertu d'une autorisation d'extension de compétence délivrée par la justice, les éléments de la GN de la wilaya se sont déplacés à la ville de Tébessa, où ils ont récupéré, dans le garage de l'un des 3 acolytes en fuite, 2 véhicules, 5 fausses plaques d'immatriculation ainsi que des outils servant à la falsification des numéros de châssis et plaques d'immatriculation. Il est à citer que les 2 mis en cause ont été présentés devant le parquet pour « constitution d'association de malfaiteurs, vol de véhicules ainsi que faux et usage de faux ».

A. B.

dans la circonscription administrative de Baraki, à l'est de la capitale. Les trois personnes impliquées dans cette affaire de « faux et usage de faux », recevaient des sommes qui variaient entre 2 mille et 20 mille dinars contre chaque document. Un « prix » fluctuant selon l'importance du document. Ainsi, agissant sur renseignements, deux personnes ont été interpellées en flagrant délit, recevant de l'argent contre de faux documents. Par ailleurs, le 3<sup>e</sup> mis en cause, qui serait la pièce maîtresse de ce puzzle, était un handicapé moteur qui travaillait au sein de la commune de Baraki. Estimé dans son lieu de travail est respecté de tous, il circulait en toute lib-

erté, à cause de son handicap, dans les services et communes de la commune, cela sans être vérifié et pouvait ainsi transporter les documents. Il est à citer que ce groupe de malfaiteurs avait arnaqué 30 victimes.

Il faut dire que ladite circonscription a connu, ces dernières années, plusieurs affaires de falsification de documents. De son côté, Youcef Boutaouine, commissaire principal, chef de la division Est de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger, a, en marge d'un point de presse tenu, hier, au siège de la Sûreté de la wilaya d'Alger, déclaré que « nous mettons un terme à ces agissements ». Au

cours de cette opération, un lot important de documents falsifiés, une imprimante couleur et un scanner, ainsi que d'autres outils informatique ont été récupérés par les services de la Police judiciaire de la division.

Pour sa part, Samir Khaoua, commissaire principale, chargé de communication à la sûreté de wilaya d'Alger, a indiqué que ce réseau « falsifiait des documents d'administration publique et privée ». A l'issue de cette affaire, les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de la localité et placés sous mandat de dépôt.

A. B.

BOUMERDÈS

## Des citoyens ferment la RN 12

PAR TAHAR OUNAS

Des dizaines de jeunes chômeurs de Bousbâa dans la commune de Bordj Ménéaïel, à l'est de Boumerdès, ont fermé, hier, la RN 12 à l'entrée est de la ville, à proximité de la station-serveur pour manifester leur colère contre le chômage. En milieu de journée la route était toujours fermée à l'aide de barricades formées de pierres et d'autres objets hétéroclites. Les protestataires réclamaient le rétablissement du dispositif d'emploi de jeune, en l'occurrence le Contrat de formation et d'insertion (CFI), gelé récemment par les pouvoirs publics. Ce dispositif a permis, faut-il le dire, à plusieurs jeunes d'accéder temporairement à un emploi et toucher un salaire de 12 mille dinars. Selon des statistiques, plus de 400 emplois ont été créés l'année écoulée dans le cadre du CFI. Et la commune de Bordj Ménéaïel était en deuxième position, après Naciria, à recevoir un quota important de

postes d'emploi. Par ailleurs, les jeunes protestataires ont dénoncé le favoritisme des responsables de l'Agence d'emploi de la même ville, notamment en matière de traitement des dossiers de demandes d'emploi. « Pour décrocher un soi-disant job, il faut avoir de la maârifa », tempête un jeune manifestant. L'année écoulée, plusieurs actions de protestations avaient été organisés par des jeunes recrutés dans le cadre du CFI pour dénoncer le retard mis

dans le paiement de leurs salaires. C'est ainsi que les localités de Si Mustapha, Naciria et Bordj Ménéaïel, étaient le théâtre favorable de plusieurs contestations. A l'heure où nous mettons sous presse, la route était toujours fermée et les usagers, notamment les transporteurs, ont été contraints de rebrousser chemin et d'emprunter des routes secondaires pour rejoindre leurs destinations.

T. O.

### Un terroriste abattu à Benchoud

Un terroriste a été abattu dans la matinée d'hier, vers 11h, par les forces de l'ANP au niveau du village agricole de Benchoud, à une cinquantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources bien informées. Celles-ci ajoutent que ce terroriste a été neutralisé au terme d'une embuscade qui lui a été tendue par les soldats de l'ANP. À l'issue de l'opération, les militaires ont récupéré une Kalachnikov. Par ailleurs, faute d'une communication fiable, aucune information n'a filtré sur le bilan de l'opération de bouclage du quartier Leghaoui de Delys à l'est de Boumerdès, où des terroristes sont encerclés à l'intérieur d'une villa depuis la soirée de vendredi dernier. En effet, selon des sources au fait de la situation sécuritaire, samedi dernier, un militaire avait été tué et trois autres blessés lors d'un accrochage qui a eu lieu entre le groupe terroriste et les forces combinées de sécurité. Des sources, non encore confirmées, précisent que l'un des terroristes encerclés aurait été neutralisé au cours de ladite opération.

T. O.

BOUTEFLIKA SIGNE LA LOI DE FINANCES 2011

# Exonérations fiscales et mesures incitatives

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier, la loi de finances de l'exercice 2011 qui prévoit au titre du fonctionnement 3.434 milliards DA et au titre de l'équipement 3.184 milliards DA.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La cérémonie officielle de la signature par le chef de l'État s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence de hauts responsables de l'État et des membres du gouvernement. La LF 2011 a été adoptée le 14 novembre par l'Assemblée populaire nationale (APN) et le 1<sup>er</sup> décembre par le Conseil de la nation, rappelle-t-on. Celle-ci, qui consacre la deuxième année d'exécution du Programme quinquennal d'investissements publics (2010-2014), a maintenu le prix de référence du baril de pétrole à 37 dollars, alors que la moyenne des prix d'exportation du brut s'est située à 77,19 USD durant les huit premiers mois de 2010. Le texte s'est ainsi basé sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole à



Abdelaziz Bouteflika.

37 dollars (USD) et prévoit une croissance économique de 4% et celle hors hydrocarbures de 6% et une inflation de 3,5%. Le taux de change est en revanche fixé à 74DA pour un dollar, contre 73DA dans la

LFC 2010. Les grandes dispositions législatives de la loi de Finances 2011 s'articulent autour des mesures de protection du pouvoir d'achat des citoyens, on ne proposant aucune hausse d'impôts ou de

taxes. Mieux, des exonérations au profit des contribuables sont envisagées, dont bénéficieront notamment les habitants des Hauts-Plateaux et ceux du sud du pays. Pour les premiers, une réduction de 50% sur les tarifs de consommation de gaz naturel leur est accordée, alors que les seconds bénéficieront de 50% de réduction des tarifs de consommation d'électricité. Par ailleurs, le texte exonère de l'IRG (Impôt sur le revenu global) et de l'IBS (Impôt sur le bénéfice des sociétés) les activités portant sur le lait cru dans la perspective de renforcer cette filière. Il propose également l'exonération de l'IBS des opérations génératrices de devises, tant pour les activités d'exportation que pour celles réalisées localement, de même que la suppression de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) pour les opérations d'acquisition de navires par les compagnies de navigation maritime. Les chantiers de construction navale eux, bénéficieront d'une réduction de la TVA à 7%, un même titre que les importations d'aliments d'élevage aquacole qui profitent parallèlement d'une exonération des droits de douanes. Il définit également les conditions d'application d'un abattement de 30% en cas de réinvestissement des revenus soumis à l'IRG. Les procédures fiscales seront à leur tour simplifiées à travers l'élargissement du délai du dépôt des déclarations annuelles au 30 avril de chaque année civile, à l'ensemble des impôts et taxes et états annexes, quel que soit le régime fiscal appliqué. **L. B.**

## RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINISTÉRIEL

- Présidence de la République	8.329.601.000	- Travaux publics	6.912.595.000
- Services du Premier ministre	1.774.314.000	- Santé et Réforme hospitalière	227.859.541.000
- Défense nationale	516.638.000.000	- Culture	22.913.218.000
- Intérieur et Collectivités/locales	419.486.622.000	- Communication	7.120.012.000
- Affaires étrangères	28.363.652.000	- Tourisme et Artisanat	3.992.419.000
- Justice	49.815.764.000	- Ensei. sup. et rech. scientifique	212.830.565.000
- Finances	58.371.770.000	- Postes et TIC	2.899.636.000
- Energie et Mines	30.416.135.000	- Relations avec le Parlement	241.660.000
- Ressources en eau	11.111.443.000	- Formation et Enseignement professionnel	38.328.953.000
- Prospective et statistiques	939.109.000	- Habitat et Urbanisme	13.181.921.000
- Indus/PME/prom./invest.	4.135.439.000	- Travail, Emploi et Sécurité sociale	76.058.041.000
- Commerce	12.361.594.000	- Solidarité nationale et Famille	109.466.698.000
- Affaires Religieuses/Wakfs	16.096.937.000	- Pêche et Ressources halieutiques	1.811.565.000
- Moudjahidine	169.614.694.000	- Jeunesse et sport	28.280.209.000
- Aménagement du territoire/Env	3.266.759.000		
- Transports	28.874.103.000	- <b>Sous-total</b>	<b>2.796.717.597.000</b>
- Education nationale	569.317.554.000	- <b>Charges communes</b>	<b>637.589.037.000</b>
- Agriculture et dev/rural	15.907.074.000	- <b>Total général</b>	<b>3.434.306.634.000</b>

## PROJET DE LOI SUR LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

# Le gouvernement maintient l'article 19

PAR AMINE SALAMA

Le gouvernement a introduit un amendement au projet de loi fixant les règles régissant l'activité de promotion immobilière. L'amendement qui a été de suite soumis par le bureau de l'APN, au même titre que 32 autres amendements proposés par des députés, à la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire car, comme l'a précisé le communiqué de l'Assemblée populaire nationale rendu public, répondant aux conditions de forme. Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a, en effet, saisi par correspondance le président de l'APN pour lui faire part de son rejet de l'amendement introduit par les députés à l'article 19 dudit projet de loi et de sa volonté de maintenir l'esprit et la lettre des dispositions énoncées initialement dans cet article. Le gouvernement réagissait ainsi à la volonté clairement exprimée par les députés de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire dans le rapport préliminaire du projet de loi, à amender l'article 19 en

« écartant la personne physique » du domaine d'application de cet article de loi, mais en la réintroduisant dans un autre chapitre. En effet, selon le président de la commission de cette commission spécialisée de l'APN, Laïd Kamal, « Les membres de la commission ont en effet placé la disposition relative à la personne physique dans l'article 16 bis et plus précisément dans le chapitre relatif à l'activité du promoteur immobilier alors que dans le texte initial cette disposition était placée dans le chapitre relatif à la profession du promoteur immobilier ». Le gouvernement ne l'a donc pas entendu de cette oreille et a introduit un amendement qui consacre la formule initiale. Dans cette correspondance, dont nous détenons une copie, le ministère de l'Habitat justifie sa position par le fait qu'il veut soumettre toutes les « personnes physiques et morales », même celles qui ne sont pas mû par des considérations commerciales, à l'obligation de l'agrément et de l'inscription au Registre du commerce. Plus explicite le ministère de l'Habitat insiste dans sa correspondance sur la « nécessité pour toute personne physique ou morale qui initie un projet immobilier a des fins

personnels de recourir obligatoirement aux services d'un entrepreneur qualifié et la relation entre les deux parties doit être définie par un acte écrit et ce après l'obtention des contrats d'urbanisme requis ». Le ministère motive aussi sa position par sa volonté de garantir une certaine harmonie au tissu urbanistique. De plus le ministère de Noureddine Moussa indique que les conditions d'application de cet article seront explicitées à travers la voie réglementaire et ce pour éviter d'entraver les initiatives, notamment celle relative à l'habitat rural soutenu par l'État. Selon Laïd Kamal, contacté hier, « les membres de la commission ont considéré qu'il n'est pas normal que des personnes physiques aient recours au service d'un entrepreneur qualifié, en établissant un contrat dument écrit de surcroît, juste pour quelques travaux de rénovation d'une maison individuelle. On va donc forcer les gens à ne pas faire de travaux de réhabilitation ou de rénovation. C'est pour ces raisons que la majorité des membres de la commission ont introduit un amendement à l'article 19 car pour eux l'auto constructeur ne doit pas revenir pour des menus travaux à un entrepreneur qualifié ». **A. S.**

## BILAN DE SONATRACH POUR 2010

### 57 mds de dollars de recettes hydrocarbures

Les recettes des hydrocarbures (gaz et pétrole) de l'Algérie devraient s'établir à près de 57 milliards de dollars en 2010, selon des chiffres prévisionnels obtenus mercredi par l'APS auprès du groupe Sonatrach. "Selon nos prévisions de clôture, nous allons terminer l'année avec des recettes des hydrocarbures de 56 à 57 milliards de dollars", a-t-on indiqué de même source. La production des hydrocarbures devrait atteindre, quant à elle, près de 220 millions tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2010, selon la même source. En 2009 la production d'hydrocarbures en Algérie s'inscrivait en légère baisse à 222,5 millions TEP contre 231,9 millions de TEP en 2008, selon des chiffres du groupe, publiés mercredi sur son site internet. En 2009, la production totale des hydrocarbures a atteint 222,5 millions de TEP, dont 56,8 millions de tonnes de pétrole brut et 150,9 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel, indique le rapport du bilan de l'activité du groupe pour l'année 2009. Cette production s'affiche en légère baisse par rapport à celle de 2008, selon Sonatrach qui n'en précise pas les facteurs. Les gisements exploités en association avec des compagnies étrangères y ont contribué pour 68 millions de TEP, soit 31% de la production globale, selon les données du premier groupe énergétique d'Afrique. Le gaz naturel a constitué l'essentiel de la production d'hydrocarbures en Algérie en 2009 avec 64% des parts dans la production globale, le pétrole 26%, condensat (6%) et le GPL 4%. Sur cette production, Sonatrach a livré 34,8 millions de Tep au marché algérien, en augmentation de 7% par rapport à 2008 et 118,6 millions de TEP au marché international. **APS**



## CHRONOS

### novembre

2 NOVEMBRE

#### Bain de sang dans une église à Bagdad

Une messe en plein cœur de Bagdad s'est terminée en carnage lorsqu'un groupe d'Al Qaïda a pénétré dans la cathédrale syriaque catholique, tuant 2 prêtres et 35 fidèles, et blessant 56 autres. Cette attaque, perpétrée la veille de la Toussaint, est l'une des plus meurtrières commises contre les chrétiens en Irak.

3 NOVEMBRE

#### Abdelmadjid Aouchiche n'est plus

L'ancien ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Aouchiche, est décédé à l'âge de 84 ans à l'hôpital Mohamed Seghir Nekkeche à Ain Naâdja, des suites d'une longue maladie. Dès l'âge de 10 ans, le colonel intègre le militantisme national. Le défunt a occupé plusieurs postes notamment ministre de la Construction, de l'Habitat et de l'urbanisme, puis ambassadeur d'Algérie en Argentine.

6 NOVEMBRE

#### Air Algérie échappe à la liste noire

Le Comité de la sécurité aérienne de l'UE a arrêté une nouvelle « liste noire » des compagnies interdites de navigation en Europe, à laquelle l'Algérie a échappé. Ainsi l'EU vient d'accorder un sursis à la compagnie aérienne nationale pour se conformer aux normes de sécurité requises en Europe. Il appartient à l'Air Algérie de revoir ses normes et de se conformer à celles exigées par l'UE.

#### Décès de Djilali Raïna Raï

A la suite d'un cancer de l'estomac, la légende se la chanson raï, Djilali Rezkeïlah, dit Raïna Raï, s'est éteint à l'âge de 47 ans au CHU Abdelkader Hassani à Sidi-Bel-Abbas où il avait été admis pour des complications de sa maladie. Après un dur combat mené contre la maladie Djilali a rendu son dernier souffle dans l'anonymat.

9 NOVEMBRE

#### El Ayoun compte ses morts

La ville d'El Ayoun, capitale occupée du Sahara occidental, a enterré, onze autres martyrs et a signalé la disparition de 159 citoyens, en plus de centaines de maisons, boutiques, et voitures appartenant à des Sahraouis, sacagés. Le Maroc continue sa barbarie au vu et au su du monde entier !

11 NOVEMBRE

#### La grande Keltoum s'en va à jamais

La doyenne des artistes féminines en Algérie, la grande Keltoum, de son vrai nom Aïcha Adjouri, est décédée à l'âge de 94 ans. Après plus de 47 ans de don de soi dans le domaine de l'art, l'actrice s'en est allé sur la pointe des pieds.

20 NOVEMBRE

#### Enceinte et dealer

Les éléments de la Police judiciaire, relevant de la sûreté nationale de la wilaya de Skikda, ont appréhendé une jeune femme enceinte en possession de 400 grammes de drogue. L'arrestation de la jeune femme s'est déroulée au moment où elle se rendait d'El Harrach, l'une des communes de Skikda, vers le chef-lieu de cette dernière.

21 NOVEMBRE

#### L'otage d'Aghribs libéré

La mobilisation populaire des citoyens de l'arch Ath Djinada ainsi que tous les douars de la commune d'Aghribs a finalement payé puisque a mené à la libération de Slimana Omar, kidnappé par ses ravisseurs durant de très longs jours.

23 NOVEMBRE

#### Les hadjis algériens rentrent au pays

Les hadjis algériens sont revenus des lieux sacrés de la Mecque après avoir accompli les rites du hadj se plaignant des conditions honteuses dans les quelles séjournait la délégation algérienne ! Cela s'est passé dans l'Algérie 2010!

C. K.

## RÉVÉLATIONS

## DE WIKILEAKS

# LE PAVÉ DANS LA MARE DE 2010

L'affaire WikiLeaks a non seulement éclaboussé les Etats-Unis, mais a également jeté une lumière crue sur les guerres menées par les Etats-Unis en Irak et en Afghanistan. Considéré comme le plus grand scandale ayant frappé de plein fouet le Département d'Etat américain, mais surtout l'administration de Barack Obama, cette affaire a rappelé combien il est

important de revoir, pour les Américains, l'ensemble de leur mesures de sécurité et de ceux ayant accès à leur systèmes informatique et bases de données. D'ailleurs cette affaire est classée en tête de plusieurs hit-parades d'évènement ayant marqué, sur la scène internationale, l'année 2010 qui tire sa révérence.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le site WikiLeaks, spécialisé dans la publication de documents secrets, a mis en ligne durant les six derniers mois, soit depuis juin dernier, des milliers de notes diplomatiques américaines sur un total dépassant les 250.000. Le fondateur du site WikiLeaks, Julian Assange, est aux yeux des Américains « l'ennemi public » à abattre par tous les moyens. L'accusation d'agression sexuelle sur deux jeunes femmes en Suède, qui lui a valu un mandat d'arrêt international délivré par Interpol, selon certains, ne serait de fait autre que l'œuvre des Américains. La diffusion sur ce site de milliers de notes diplomatiques américaine n'a pas été du goût de Washington pour qui ces câbles auraient causé énormément de tort, bien que la Maison Blanche ait réfuté cet état de faits. La réalité est que ces mêmes fuites ont provoqué l'embarras de nombre de pays « alliés et amis » de l'oncle Sam. Il faut le dire, cette procédure d'arrêt internationale est tombée à pic pour les Etats-Unis, et pour de nombreux dirigeants de pays cités dans ces mémos. Washington envisagerait de le poursuivre pour espionnage après la diffusion sur WikiLeaks de milliers de notes diplomatiques américaines.

#### Des États mis à mal



Ce média a dévoilé les coulisses dites « noires » de la diplomatie américaine et ses pratiques dans le monde, citant ainsi bon nombre de dirigeants de pays et autres personnalités importantes. Rien qu'en juin dernier, il a diffusé plus de 90.000 documents classés secrets sur la guerre américaine menée en Afghanistan. Il aurait fallu peu de temps après pour que soient révé-



lées au grand jour d'autres indiscretions des diplomates US sur divers sujets et sur plusieurs pays jusque-là en bonne relation avec les Etats-Unis d'Amérique. Face à cette situation, des plus critiques, le Département d'Etat s'est voulu rassurant. Faisant mine de rien, ils affirment que ces révélations n'affectent en rien leurs relations extérieures, bien que de nombreuses excuses aient été faites aux dirigeants de plusieurs pays aussi bien officiellement qu'officieusement. Il faut dire que ces informations portent en revanche un coup terrible à la crédibilité des Etats-Unis et remettent en cause la culture du secret, fondement de la diplomatie, en livrant au grand public les jugements parfois assez crus que certains diplomates portent sur les dirigeants de la planète. Sarkozy en ressort ainsi « susceptible et autoritaire », David Cameron manquerait de profondeur tandis qu'Angela Merkel ne brillerait pas par son imagination.

#### L'Algérie n'est pas gênée



Côté algérien, bien que nombreux ceux qui sont restés aphones face à la question, il n'en a pas été de même pour Ahmed Ouyahia qui a décidé de calmer ce chahut qu'a provoqué la mise en ligne de ces câbles diplomatiques. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a été précis dans ses propos. « WikiLeaks est un monde vaste et ses révélations ne gênent nullement l'Algérie », a-t-il répondu aux journalistes, la dernière semaine de décembre à l'Assemblée populaire nationale (APN). De fait, l'Algérie n'a donc nullement été dérangé par les révélations de ce média.

#### Assange imperturbable...

Arrêté le 7 décembre dernier à Londres en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par les autorités suédoises, Julian Assange a passé au total neuf jours sous les verrous. L'audience sur son éventuelle extradition vers la Suède débutera le 7 février prochain. Mais celle-ci, de l'avis de tous, pourrait prendre plusieurs mois, en raison des nombreux appels possibles. Julian Assange a dénoncé, samedi dernier, « une nouvelle forme de maccarthysme financier aux Etats-Unis », après la suspension par la Bank of America de toutes les transactions destinées à son site. Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres. Aujourd'hui, que Julien Assange est libéré, il se voit proposer la somme de 1,2 million d'euros pour son autobiographie.

Ce qu'il faut retenir de toute cette affaire, c'est qu'elle est bien loin d'être finie.



## CHRONOS

### Décembre

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

#### Deux jeunes retrouvés mort à Boumerdès

Deux jeunes hommes H. M. et H. S. A. ont été retrouvés mort dans un appartement situé à la cité EPLF au centre-ville de la commune de Boumerdès. La cause de la mort reste jusque-là inconnue.

2 DÉCEMBRE

#### Ghoul fâché

Une grande colère a marqué la visite du ministre des Travaux publics, Amar Ghoul dans la wilaya de Chlef. Déçu par le retard enregistré dans la réalisation de plusieurs projet, le ministre a jugé « incompréhensible » que des projets de moindre envergure soient réalisés avec trois à cinq années de retard.

3 DÉCEMBRE

#### Un centre d'audiologie au grand bonheur des handicapés

La célébration de la Journée mondiale des handicapés a été, cette année, différente des autres années en Algérie, puisque les handicapés ont enfin bénéficié d'un centre national d'audiologie situé à Alger et ce dans le but de renforcer la prise en charge des personnes malentendantes en matière d'appareillage moderne. Une initiative qui annonce, espérons-le, la fin de l'air de la marginalisation de cette importante frange de la société !

5 DÉCEMBRE

#### Les robes noires en colère

Les avocats algériens, notamment ceux de la Cour suprême, sont entrés en grève dans le but de faire entendre leurs voix et dire tout haut leur dépit. La grève s'étalera sur une semaine. Le fonctionnement de la Cour suprême risque de connaître de sérieux problèmes.

8 DÉCEMBRE

#### Le visa français de plus en plus inaccessible

Le ministre français de l'Intérieur, Brice Hortefeux a annoncé un durcissement dans l'octroi de visas aux étrangers. Cette décision vise à « faire baisser l'immigration illégale », a déclaré le ministre français. L'immigration restera apparemment juste un rêve pour les malheureux jeunes Algériens.

11 DÉCEMBRE

#### L'AQMI échoue en Kabylie

Plus de 50 terroristes ont été abattus dans des opérations des forces de sécurité en Kabylie, parmi eux plusieurs émissaires de katibate et de sérates qui ont été mis hors d'état de nuire. La pression des forces de sécurité et la mobilisation citoyenne des habitants de cette région, concourent à un même objectif, celui de débarrasser toute la région de Kabylie des hordes sanguinaires.

13 DÉCEMBRE

#### Notre-Dame-d'Afrique retrouve sa splendeur

La basilique de Notre-Dame-d'Afrique, située sur les hauteurs d'Alger, est inauguré officiellement, après l'achèvement des travaux de restauration et de rénovation qui ont duré plus de quatre ans. Heureuse est la population algérienne.

18 DÉCEMBRE

#### Ça bouge encore à M'Sila

La population m'silienne s'est réveillée sur la peur de revivre le drame du 14 mai dernier, puisque la terre ne cesse de bouger dans la région. Une secousse tellurique de 3,5 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré dans la région en produisant heureusement peu de peur que de mal. Pourtant l'Algérie est loin de la faille qui a fait trembler Haïti et le Chili.

C. K.



Avec plus de 250.000 documents secrets divulgués, le cauchemar des Américains et de nombreux autres dirigeants dans le monde ne fait que commencer. Et pour cause, WikiLeaks n'a pas encore vidé sa tirelire.

Fondé en décembre 2006 par Julian Assange, WikiLeaks est un site Web spécialisé dans la divulgation de documents confidentiels qui s'enrichit grâce à une communauté d'internautes. Ses révélations sur l'Irak ou l'Afghanistan ont déclenché de violentes polémiques. Les

250.000 câbles mis en ligne le 28 novembre écoulé, concernent les informations diplomatiques envoyés par les ambassades américaines du monde entier entre 2004 et 2010. Cinq journaux de référence qui ont eu accès au contenu de ces documents en exclusivité – *Le Monde*, *The New York Times*, *The Guardian*, *El País* et *Der Spiegel* – ont commencé le 29 novembre à publier des informations, en prenant garde de ne pas divulguer les identités de personnes qui pourraient être menacées.

## MANNING, LE MILITAIRE À L'ORIGINE DES FUTES

Officiellement, nul ne sait qui a fourni à WikiLeaks les 250.000 documents diplomatiques dont la publication a commencé le 28 novembre, mais les autorités américaines détiennent un suspect : Bradley Manning, un militaire américain âgé de 23 ans.

B. Manning était affecté à une unité de renseignement de l'US Army basée en Irak. Bien que simple soldat, il était autorisé à travailler en permanence sur deux réseaux informatiques sécurisés, utilisés par les militaires et les diplomates américains du monde entier.

Dans sa caserne irakienne, où il s'enuyait ferme et avait peu d'amis, Bradley Manning passait beaucoup de temps sur les forums Internet. Entre autres, il discutait fréquemment avec Adrian Lamo, un ancien hacker dont il admirait les exploits passés. Au printemps 2010, il commence à se vanter auprès de ce nouvel ami d'avoir fait des copies de documents secrets trouvés dans les bases de données auxquelles il a accès, et d'avoir envoyé le tout à WikiLeaks. Le choix de M. Lamo comme confident n'était pas judicieux.



L'ex-hacker, qui a déjà eu des ennuis avec la justice, prend peur à l'idée d'être accusé de complicité, et dénonce Bradley Manning à la police. Il envoie aussi une copie de ses discussions avec le jeune soldat au magazine *Wired*, qui en publie des extraits. Il en a lu un certain nombre, et se dit profondément

#### Tout n'est pas fini



Les Américains se retrouvent ainsi face à une situation peu reluisante puisque incapable d'interdire ou encore de porter entrave à la liberté d'expression dans la mesure où dans ce pays, première puissance mondiale, le premier amendement à la Constitution défend cette liberté en des termes nets. « Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de se rassembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour la réparation des torts dont il a à se plaindre », y est-il mentionné. Le fondateur de WikiLeaks ne semble nullement être dérangé par l'amalgame soulevé à travers le monde dans la mesure où son objectif a été atteint. Il est question de souligner la « contradiction » entre la position officielle américaine et « ce qui se dit derrière les portes closes ».

M. B.

L'ALGÉRIE INVITÉ D'HONNEUR AU SALON HALAL EXPO PARIS EN MARS 2011

# DES DIZAINES D'ENTREPRISES NATIONALES AU RENDEZ-VOUS

L'Algérie sera présente en force au salon international Hala Expo Paris prévu du 29 au 31 mars 2011 au Palais des expositions de Paris-Versailles. En effet, la participation nationale à cet important rendez-vous dépassera largement les 16 entreprises ayant pris part à l'édition 2010.

PAR AMAR AOUIMER

En tant qu'invitée d'honneur de l'édition 2011, l'Algérie sera représentée par des dizaines d'entreprises spécialisées dans le secteur agroalimentaire qui auront des contacts d'affaires et de partenariat avec la plupart des 200 entreprises françaises et internationales exposantes.

Mais, les opérateurs économiques nationaux auront également pour tâche, selon un entrepreneur versé dans l'exportation de produits alimentaires, de promouvoir les produits du terroir et favoriser l'information sur le label "made in Algeria" qui commence à se faire connaître dans le marché euro-méditerranéen.

Représentant plus de 500 milliards d'euros sur le marché mondial, les produits hala ont conquis pratiquement tous les continents sachant qu'une forte communauté de musulmans vit partout dans le monde. En France quelque 4 millions de Musulmans consomment chaque jour des produits halal, principalement de la viande



fraîche et de la charcuterie produite par des entrepreneurs qui excellent dans cette industrie agroalimentaire en vogue dans les pays occidentaux. Même les pays asiatiques, telle que la Malaisie, proposent leurs produits halal. L'ambassadeur de Malaisie à Alger, Mujtaber, estime que l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-Kuala Lumpur favorisera les échanges commerciaux et la promotion des produits alimentaires halal dont ce pays émergeant de l'Asie du Sud-Est qui compte de nombreuses entreprises spécialisées dans la nourriture destinée aux Musulmans du monde entier. En plus des entreprises Biodattes Algérie, Casap n'Gaous, Falco,

Group Mami, Mazafroid, Socofel et NCA Rouiba qui participent traditionnellement à ce salon de produits halal, d'autres entreprises exportatrices se joindront à elles pour exposer leurs produits et espérer conclure des contrats de partenariat et de commercialisation. L'Algex et Optimexport accompagneront ces entreprises dans leur déplacement et leur séjour à Paris en leur accordant, notamment, des avantages inhérents à l'aide financière du Fonds spécial de promotion des exportations qui alloue 80% des frais de participation, de transport et de séjour à l'ensemble des entreprises algériennes exposantes. Comme l'a déjà indiqué Mohamed

Bennini, directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), l'objectif de la participation algérienne consiste à prospecter les marchés et de dénicher des opportunités d'exportation des produits algériens, mais toutefois les possibilités d'exportation des produits algériens ne sont pas suffisamment exploitées et explorées à ce jour. La dernière étude réalisée par le bureau d'études français Solis évalue le seul marché Halal en France à plus de 5,5 milliards d'euros tandis qu'il y a deux ans, il n'était estimé qu'à 3 milliards d'euros, d'où la fulgurante avancée de ce marché.

## 2011, un bon cru pour le marché halal

Le doyen des journaux français, le Figaro, souligne que "le marché des produits halal va poursuivre sa croissance en France l'année prochaine avec davantage de place dans les rayons des enseignes de la grande distribution", reprenant une étude du cabinet de conseil Solis, spécialisé dans le marketing ethnique. En effet, ce quotidien estime que "l'année 2011 devrait être une année de consolidation et de maturation du marché halal", se basant sur cette enquête et prenant comme paramètres les comportements de consommation des produits halal (viande, charcuterie, plats cuisinés) auprès des populations originaires d'Algérie, Tunisie et du Maroc. "L'offre de produits halal est mieux identifiée par des consommateurs, plus avertis que par le passé, avec une meilleure connaissance et une expérience des produits" a-t-il ajouté.

A. A.

## L'euro toujours en hausse face au dollar

L'euro s'échangeait toujours en hausse mercredi face au dollar, après un bref recul en début d'échanges, sur un marché peu actif en raison des fêtes de fin d'année.

La devise européenne valait 1,3142 dollar en milieu de matinée contre 1,3116 dollar mardi soir.

Avant de s'orienter en hausse face au dollar, l'euro avait reculé lors des échanges asiatiques, souffrant d'une large demande de dollars, déclenchée par la dernière émission de bons du Trésor américain de l'année, constatait un analyste.

Mais l'euro s'est vite ressaisi, le marché ayant quasiment ignoré les chiffres des crédits au secteur privé en zone euro, publiés par la Banque centrale européenne (BCE) mercredi.

"Les devises sont davantage ballottées par le manque de liquidités sur le marché, plutôt que par les indicateurs européens", soulignait un expert de la société financière Moneycorp.

Dans ce contexte, "la BCE devrait probablement garder ses taux d'intérêts inchangés en 2011, étant donné que la reprise en zone euro sera menacée par des plans d'austérité budgétaire sévères dans les prochains mois ainsi que par les tensions récurrentes sur les dettes souveraines", a-t-il indiqué.

R. E.

ATELIER D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DOUANIER DEMAIN À L'ALGEX

## Les entreprises décortiquent "l'import control system"

Les entreprises nationales, publiques et privées, débattent, aujourd'hui au siège de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), les dispositions du nouveau système douanier institué par l'Union européenne concernant la commercialisation des produits dans l'espace euro-méditerranéen, notamment les produits agroalimentaires.

Les responsables de l'Algex affirment que "dans le cadre de la lutte contre la fraude et le terrorisme, l'Union européenne a mis en place un nouveau système douanier pour le contrôle de toutes les marchandises importées sur son territoire, en provenance de tous les pays hors UE".

Par conséquent, l'Algex entend vulgariser et fournir le maximum d'informations utiles et pratiques aux entreprises ayant un potentiel à l'exportation afin de les prémunir contre les aléas inhérents à l'incompréhension et à l'interprétation des nouvelles règles en matière d'exportation. En effet, ce système, intitulé "ICS" (Import Control System), prévoit, selon l'Algex, "l'obligation, pour l'exportateur étranger, d'établir et de transmettre une déclaration anticipée électronique appelée ENS (Entry Summary Declaration), avant l'arrivée de la marchandise au port de débarquement. Ce dispositif sera applicable à tous les

points d'entrée du marché européen et à tous les partenaires de l'UE sans distinction à partir du 1er Janvier 2011". Ainsi, un atelier pragmatique ayant pour but de sensibiliser les entreprises exportatrices aura lieu, donc, aujourd'hui à l'Algex, laquelle invite les exportateurs nationaux et d'autres intervenants dans les opérations d'exportation à participer à cette rencontre de sensibilisation et d'information sur cette nouvelle réglementation qui sera animée par des experts et des spécialistes en matière de commerce extérieur. Ayant fixé

comme objectif essentiel de promouvoir les exportations hors hydrocarbures durant l'année 2011 afin de dépasser le montant de 1,2 milliard de dollars d'exportation de 2010, les pouvoirs publics entendent stimuler les opérations d'exportation de produits du terroir, notamment les fruits et légumes frais dont l'Algérie s'apprête à prendre part au salon international "Fruit Logistica" prévu à Berlin au début février 2011, ainsi que d'autres manifestations économiques et commerciales en Afrique, en Europe et en Asie.

A. A.

## IL A ÉTÉ REÇU HIER PAR MEDELICI Le président d'Ecomed à Alger

La coopération économique et les perspectives de partenariat ont constitué le thème dominant d'un entretien, hier, à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et le président du Conseil des hommes d'affaires méditerranéens (Ecomed) et du Conseil de coopération économique (CEE), Andrea Canino. L'entretien a porté sur "la coopération économique et les perspectives de partenariat s'articulant autour de projets concrets à inscrire dans le cadre d'une vision partagée dans le cadre de l'initiative Ecomed et de l'initiative dite de Lisbonne (stratégie 2020)", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La visite de M. Canino s'inscrit, ajoute le communiqué, dans le cadre de "l'élaboration d'une étude sur une typologie de projets concrets qui pourraient être développés sous forme de partenariats public/privé dans les secteurs prioritaires liés à l'énergie, à l'eau, à la santé, aux télécommunications, aux transports et aux infrastructures". L'Ecomed et le CEE regroupent respectivement les opérateurs économiques des pays méditerranéens de la rive sud (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Tunisie) et ceux des pays de l'arc latin (Espagne, France, Italie, Portugal), rappelle la même source.

R. E.

BIRKHADEM, CITÉ SALAM 2

# TROIS SEMAINES SANS GAZ DE VILLE

Depuis trois semaines qu'ils n'ont plus accès au gaz de ville, les résidents de la cité Salam 2 sont contraints de recourir au gaz butane. D'ailleurs cela leur coûte les yeux de la tête puisqu'ils ont obligés de l'utiliser autant pour cuisiner que pour se chauffer.

PAR HASSIBA ABDALLAH

La cité Salam 2, située à Birkhadem, est sans gaz de ville depuis la veille de l'Achoura. Les multiples réclamations des citoyens n'ont abouti à rien jusqu'à présent. Selon les déclarations des habitants, le problème concerne une tension anormalement basse. Pour le règlement de ce problème, ils attendent encore l'autorisation de voirie qui doit être délivrée par le wali. Avec l'installation de l'hiver et les basses températures enregistrées, les habitants de la cité Salam 2 de Birkhadem grelottent vu qu'ils ne peuvent utiliser leur chauffage faute de gaz de ville. Voilà trois semaines que cette situation perdure et il leur est expliqué que la forte demande en la matière a mené à cette baisse de tension. Un énorme problème par ce froid hivernal. Depuis, les résidents de ladite cité sont obligés, donc, d'avoir recours au gaz butane. Et cela leur coûte les yeux de la tête puisqu'ils sont obligés de l'utiliser pour cuisiner et pour se chauffer. « On est retourné à la bonne vieille « tabouna » sur laquelle on prépare à manger, on fait chauffer de l'eau pour nos diverses utilisations et on la laisse allumée toute la journée pour tenter de réchauffer au moins une pièce dans la maison », nous dira une mère de famille. D'autres n'ayant pas de « tabouna » ou de bouteilles de gaz



La bonbonne de gaz butane a encore de beaux jours à vivre.

butane mangent froid et se réfugient sous couvertures et couettes en attendant que tout rentre dans l'ordre. Ils n'ont trouvé aucune autre solution. Se doucher est une véritable aventure, ils ne peuvent le faire chez eux sous peine d'attraper la crève et sont donc obligés de se déplacer vers les douches publiques. D'autres pratiquent le système « D » en faisant chauffer l'eau par petites quantités au micro-ondes. « Nous n'aimons pas trop la « tabouna » elle présente trop de dangers. Nous préférons éviter de l'utiliser », nous explique les adeptes du micro-ondes. Ce problème s'aggrave en fonction du nombre des membres des familles. Ceux qui ont des enfants sont les plus malheureux. Ils sont obligés de faire attention à ce que leurs enfants ne tombent pas malades. D'ailleurs, ils préfèrent circuler avec des couvertures pour éviter des problèmes de santé. Ces malheureux citoyens ont tout tenté pour faire régler ce problème au plus vite. Ils ont tout d'abord contacté le service dépannage de la direction régionale de Gué de Constantine (Sonelgaz). Là on leur

dira que cela nécessite une question de trois ou quatre jours de travaux pour régler le problème. Mais, car il y a toujours un mais, pour intervenir on leur explique qu'il faut l'accord de la wilaya d'Alger. « Il faut une autorisation de voirie que le wali délégué n'a pas encore délivré », leur explique-t-on. On leur conseillera de se rapprocher des services de l'APC, là même constat. Loin de se décourager les familles de la cité Salam 2 ont derechef contacté la direction de Sonelgaz à Gué de Constantine. Mais d'après toujours ces familles, la secrétaire du directeur n'a rien pu faire que de leur dire qu'elle est « désolée » pour eux. Une réponse non encore digérée par l'une des habitantes. « Et dire qu'on est un pays exportateur de gaz », nous dit-elle avec amertume. La rédaction du journal, de son côté, a tenté vainement d'entrer en contact avec les autorités concernées pour avoir une réponse claire. Vraisemblablement, il semblerait que ces malheureuses personnes sont bel et bien livrées à elles-mêmes. H. A.

ALGER-CENTRE

## Multiplication des étals de friandises

À la veille du Nouvel An 2011, les rues de la capitale connaissent une agitation et activité importantes des revendeurs de friandises et autres chocolats. Étals à la sauvette ou carrément des locaux reconvertis pour l'occasion en confiseries, ils font le bonheur des gourmands : petits et grands. Mais l'endroit où le phénomène est le plus présent est sans conteste le marché Ferhat-Bousaad (ex-Messonnier) là c'est réellement le royaume des friandises de toutes sortes agrémentées de guirlandes et lumières multicolores pour attirer l'acheteur. Là les vendeurs informels ont « ré » envahis les trottoirs et tous les espaces libres pour y proposer leurs chocolats et bonbons. Un local, qui il y a quelques jours encore proposait à la vente des vêtements, s'est transformé en grande surface vendant des bonbons. Le gérant de ce local nous explique : « Voilà maintenant deux ans que je fais la même chose quelques semaines avant le Nouvel An, je préfère vendre des bonbons et du chocolat. Vous savez comme moi que les Algérois profitent de l'occasion de Mouharam, le Nouvel An et bientôt Yennayer pour déguster en famille ces petites douceurs ». Certaines familles en effet dépendent parfois des sommes conséquentes pour l'achat de friandises, ce qui fait le bonheur de ces commerçants occasionnels se convertissant au gré des événements. K. H.

EL-HAMMA

## Agression de l'agent d'une station-service

L'agent d'une station d'essence, située à El Hamma, a été agressé, dimanche dernier, par deux individus, apprend-on de sources généralement crédibles. Les malfaiteurs ont débarqué sur les lieux en pleine journée, plus précisément, à 13 h. L'agent en question, au moment de l'agression était seul à son poste de travail et il était de ce fait vulnérable. Les malfaiteurs étaient de toute évidence à l'affût puisqu'au moment de l'agression les alentours et la station-service étaient déserts. Il faut dire qu'El-Hamma est pourtant un quartier très fréquenté et c'est vraiment un miracle que personne n'ait assisté à l'attaque. Le malheureux n'a heureusement pas reçu de mauvais coup ne pouvant opposer de résistance aux deux malfaiteurs décidés à le dépouiller de sa sacoche contenant la recette de la matinée. En dépit des différentes opérations coup-de-poing initiées par les forces de l'ordre et du déploiement impressionnant de ces derniers, les voyous s'enhardissent de plus en plus jusqu'à attaquer en plein jour des lieux publics, en témoigne l'attaque armée, survenue il y a quelques jours, au bureau de poste de Bab Ezzouar. H. A.

TRIBUNAUX DE LA CAPITALE

# Absence de haut-parleurs dans les salles d'audience

PAR KARIMA HASNAOUI

Destinées à régler les litiges entre les citoyens ou pour juger des personnes accusées de différents délits les tribunaux de la capitale voient défiler des milliers d'affaires dans leurs salles. Néanmoins, ces dernières se distinguent par un manque important en équipements, du moins en matière de haut-parleurs, ce qui agace et pénalise les familles présentes dans les salles et qui sont, de même que les journalistes, fortement pénalisés du fait qu'ils ont beaucoup de mal à suivre les échanges. Malgré les importantes rénovations et la modernisation dont ont bénéficié les tribunaux de la wilaya d'Alger, cela au cours des deux dernières années, il reste

toutefois ce manque flagrant. L'absence de haut-parleur ou alors microphones défectueux sont des réalités que l'on ne peut occulter. En effet, une petite virée à travers les salles d'audience de la capitale nous a permis de confirmer cette situation.

La salle d'audience numéro 2 au sein du tribunal de Sidi M'hamed située à Abane-Ramdane démontre clairement et on ne peut mieux ce fait. On remarque tout de suite une salle comble, des avocats agglutinés à la barre et des juges obligés de hausser la voix pour pouvoir être entendus par, il faut le dire, des citoyens qui n'arrivent à vraiment entendre ce qui se dit. Cette situation est un vrai calvaire pour les citoyens, venus en tant que partie civile dans une affaire en cours ou tout sim-

plement en tant que témoins, ils n'arrivent pas à entendre les propos du juge. Parfois même, il arrive que des témoins n'entendent pas leurs noms au moment où ils sont appelés à la barre, ce qui mène au report du procès conduisant ainsi à un potentiel retard. Ces cas de figure se retrouvent un peu partout à l'instar des salles d'audience du tribunal de Bir Mourad Raïs, il est même arrivé que des avocats se voient mettre à la porte. Un citoyen nous a rapporté que durant une session, qui s'est déroulée la semaine dernière, la juge qui présidait l'audience a ordonné à l'une des avocates présente de quitter la salle. Les raisons d'une pareille décision sont simplement, nous dit-on, le fait « qu'au cours de la première partie de l'audience lors de

laquelle les jugements, concernant les procès déjà tenus, sont prononcés, l'un des inculpés n'ayant pas pu entendre le verdict pour son affaire s'est adressé à son avocate, qui était elle-même dans la même situation; Cette dernière demandant à la juge de d'éclairer sa lanterne s'est aussitôt vu mettre à la porte de la salle d'audience manu militari ». En conclusion tout le monde se plaint de cette situation : avocats, inculpés, témoins, familles... en tout cas il faut vraiment penser à y remédier. Maître H. Z., avocate, nous a même affirmé qu'il est de plus en plus pénible pour elle de continuer à exercer dans ces conditions. Le SOS est ainsi lancé il reste à espérer qu'il sera écouté, même sans... haut-parleur. K. H.

## JIJEL

## Lutte "sans merci" contre les constructions illicites

Une lutte "sans merci" sera menée contre les constructions illicites qui pourraient voir le jour dans la wilaya de Jijel, averti mardi le wali au lendemain de la démolition de 31 habitations illicites au lieu-dit Harratène, dans les environs du chef-lieu de wilaya. Ces habitations bâties en dur sur un terrain privé ont été rasées au moyen d'engins réquisitionnés par les pouvoirs publics, dans le cadre de la lutte contre le phénomène des constructions illicites qui ont tendance à proliférer dans la région, a-t-on indiqué. "Aucune pierre ne sera désormais posée au mépris de la réglementation en vigueur et tous les moyens seront mobilisés pour faire face à toute tentative de construction illicite", a déclaré le chef de l'exécutif local à l'APS, soulignant que l'opération de démolition "s'étendra à l'ensemble des communes de la wilaya" dans le cadre de la "détermination des pouvoirs publics locaux à éradiquer ce phénomène qui gangrène les espaces vitaux". Sans donner de précisions sur le nombre de constructions illicites visées par la démolition, le wali a souligné que les terrains récupérés seront destinés à recevoir des équipements d'utilité publique. Selon des sources de la wilaya, quelque 92 sites d'habitats précaires dans 27 communes, totalisant 5.286 constructions précaires, dont 3.014 en sites groupés et 2.272 éparses, sont recensées dans la région.

## OASIS DE TAGHIT

## Nouvel élan des activités touristiques

La saison touristique 2010-2011 à travers la région de Taghit s'annonce prometteuse pour la relance du secteur, a indiqué le chef de daïra de Taghit située à une centaine de kilomètres au sud de Béchar. Cette nouvelle saison s'annonce prometteuse et va certainement donner un nouvel élan aux activités touristiques, artisanales et commerciales dans la région, a souligné Mohamed Kedah, en marge de la 11e édition du Marathon des Dunes, dont le coup d'envoi a été donné mardi à Taghit. Toutes les dispositions nécessaires pour garantir un bon séjour à plus de 6.000 touristes ont été prises dans le cadre de cette nouvelle saison touristique qui coïncide, cette année, avec le déroulement de ce marathon et d'autres manifestations, à l'exemple de la caravane culturelle et scientifique "Sur les traces des caravanes du désert" et de plusieurs autres activités sportives et culturelles locales, a-t-il précisé. De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale de Taghit a fait savoir que cette APC vient de lancer, avec l'aide de la daïra, une opération de promotion de la zone d'expansion touristique (ZET) de Taghit, qui s'étend sur 120 ha, "afin d'intéresser les investisseurs publics et privés à notre région à vocation essentiellement touristique". Au niveau de la daïra voisine de Béni-Abbès, où des milliers de touristes nationaux sont déjà présents, on affiche aussi le même optimisme de voir le secteur du tourisme connaître une réelle relance. Selon les responsables locaux, les établissements hôteliers et autres structures d'hébergement touristiques affichent complet, ce qui s'est traduit par un engouement sur les habitations traditionnelles, qui n'arrivent plus à satisfaire une demande visiblement plus forte que l'offre.

## TEBESSA

## Financement de projets agricoles

Un montant de plus de 6,3 milliards de dinars sera consacré à Tébessa au financement de nouveaux projets agricoles retenus au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Puisé du Fonds national de développement des investissements agricoles (FNDIA), ce montant permettra de consolider les efforts de développement et de moderniser plusieurs filières agricoles exploitées dans cette wilaya, y compris l'élevage, a-t-on précisé de même source. Les opérations envisagées porteront, notamment, sur la réalisation de nouveaux forages, sur l'installation de systèmes d'irrigation "goutte-à-goutte", et sur de nouvelles plantations arboricoles, a-t-on ajouté. Des actions d'amélioration du sol et de protection des steppes seront également engagées à travers les communes de la wilaya, a-t-on ajouté à la DSA, relevant que l'ensemble des projets retenus profitera à quelque 442 exploitations agricoles collectives et individuelles, gérées par près de 30.000 agriculteurs, dont 27.000 sont affiliés à la Chambre de l'agriculture. APS

## CONSTANTINE, NON-VOYANTS

## Des "structures-pilotes" pour leur prise en charge

*Les personnes non voyantes ou souffrant de basse vision ou de cécité tardive disposeront bientôt de centres pour leur prise en charge, a-t-on appris mardi, en marge d'une journée d'étude organisée au Centre national de formation des personnels pour handicapés (CNFPH) de Constantine.*

Les professionnels et les éducateurs spécialisés participant à cette rencontre élargie à des experts français ont affirmé que le projet de création de ces structures, dont la première sera érigée à Alger, est "en bonne voie d'aboutir, puisque avalisé par le ministère de tutelle". Les villes de Constantine, de Biskra et de Tlemcen seront également dotées de centres régionaux analogues qui formeront des instructeurs en locomotion, spécialisés dans la prise en charge de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, a précisé dans ce contexte M. Abdelghani Abdouche, président de l'Union des Franco-Algériens de Lorraine (France), spécialisée dans la rééducation en locomotion des personnes non voyantes. Cette initiative pilote, qui s'inscrit dans le cadre d'une convention-cadre signée entre le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille et l'Union des Franco-Algériens de Lorraine, réalisable en deux ans, permettra, selon M. Abdouche, qui a été lui-même atteint de cécité tardive, d'assurer une formation spécialisée réunissant les moyens techniques et les méthodes scientifiques devant être mis en



Une rééducation adaptée est nécessaire pour l'adulte aveugle pour pouvoir se prendre en charge. PH / D. R.

œuvre pour adapter l'environnement naturel et bâti à la nature de ce handicap. L'objectif d'une telle démarche est de "relancer la vie active de l'aveugle tardif" en lui "facilitant l'accès et le déplacement pour reprendre les activités qui étaient les siennes avant son atteinte de basse vision, de malvoyance ou de cécité tardive", a expliqué, de son côté, M. Florent Orsoni, un expert français, au cours d'une intervention. Apprendre au malvoyant et au non-voyant à se déplacer, adapter son environnement à la nature de son handicap afin de le fonder à nouveau dans la vie familiale, sociale et professionnelle demeurent les principaux objectifs, a assuré, pour sa part, Mlle Fanny Bonnet-Makaes, spécialiste française versée dans ce domaine de recherche. L'opération de réadaptation de l'environnement naturel et bâti doit également impliquer les services techniques, notamment ceux chargés des études et de la conception des constructions à usage d'habitation ou de services, d'autant, a-t-on expliqué, qu'il ne s'agit que

d'aménagements simples, peu coûteux, mais pratiques et accessibles à cette frange sociale, a-t-elle expliqué. Auparavant, M. Nadir Abdessemad, directeur de la formation et responsable par intérim du CNFPH, avait indiqué, à l'ouverture de cette journée d'étude organisée sous le thème de "la rééducation en locomotion des personnes aveugles et malvoyantes", que le processus en gestation de ces futurs centres a pour objectif de remédier "un tant soit peu" à l'handicap du mal-voyant ou du non-voyant ayant perdu la vue à la suite d'une maladie ou d'un accident et qui a entraîné chez le sujet une grave perte d'autonomie. Pour faire face à cette situation fortement handicapante, l'adulte aveugle a besoin d'une rééducation adaptée lui permettant de se prendre en charge, d'être de moins en moins dépendant d'autrui et de retrouver l'autonomie indispensable à sa réinsertion familiale, éducative, sociale et professionnelle, a ajouté M. Abdessemad. APS

## LAGHOUAT, PROJETS HYDRAULIQUES

## Le barrage souterrain de Tadjemout livrable en 2011

Le barrage souterrain de la commune de Tadjemout, dans la wilaya de Laghouat, sera réceptionné en 2011, ont indiqué des responsables locaux du secteur des ressources en eau. Lancé en octobre 2007, ce projet est pris en charge par la société nationale des grands ouvrages d'art et ses travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 65 %, a indiqué le directeur local du secteur. Inscrit dans le cadre des programmes sectoriels, le projet a été doté d'une enveloppe de 223 millions de dinars, a précisé M. Mohamed Hammouti. Cette infrastructure, qui s'étend sur une longueur de 250 mètres, offrira une

capacité de stockage annuelle de 4,7 millions m3, avec un débit de 140 litres/seconde, ce qui permettra l'irrigation de 250 hectares de vergers et 600 ha de la ferme pilote de Tadjemout, a-t-il expliqué. L'ouvrage s'ajoutera au projet de barrage d'El-Kheneg Sidi Brahim, réalisé dernièrement dans la commune de Gueltat Sidi Saâd et destiné à l'irrigation de 2.000 ha de terres agricoles, selon le même responsable. Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Laghouat enregistre aussi un projet, en cours d'études techniques, de barrage à Seklafa, dans la commune de Oued M'zi, dont la capacité de stockage annuelle dépassera

les 42 millions m3. Le secteur mise sur cet "important" projet, appelé à renforcer les capacités hydriques, notamment dans la commune de Oued Mzi, pour la mobilisation d'eaux destinées à l'irrigation agricole et l'atténuation des risques d'inondations de l'oued. Une fois réceptionnés, ces projets permettront la mobilisation de capacités hydriques à même d'assurer l'irrigation de 2.750 ha de terres agricoles et réhabiliter 4.000 ha de terres arables détériorées par le phénomène récurrent de l'érosion des sols du fait des inondations, a estimé le directeur local des ressources en eaux. APS

TIZI-OUZOU

# Les cybers constamment pris d'assaut

*L'affluence sur les cybercafés dans la ville de Tizi-Ouzou est phénoménale. En dépit du fait que plusieurs domiciles ont l'Internet chez-eux, les cybers ne chôment pas, contrairement à ce qui se passe dans nos pays voisins.*

PAR LOUNES BOUGACI

Aussi bien aux cybercafés situés au centre-ville qu'au niveau de ceux de la Nouvelle Ville, le client doit souvent patienter plusieurs minutes afin que son tour arrive. C'est le cas, entre autres, de l'un des cybercafés les plus importants de la ville, celui situé au niveau du Bâtiment Bleu. Ce dernier ne désemplit point. Dès 8h 30 min, tous les postes sont occupés et ce, jusqu'à l'heure de fermeture. La situation est identique au niveau des autres cybers, comme celui sis à la cité Eucalyptus, celui du Boulevard Moh Saïd Ouzeffoun et de tant d'autres. Le cyber de la Maison de la culture ne connaît pas de répit non plus, puisqu'en plus des correspondants de presse qui le fréquentent quotidiennement, les adhérents de la bibliothèque de cet établissement culturel préfèrent aussi cet endroit pour le tarif compétitif proposé. En effet, la connexion est affichée à uniquement 30 DA au niveau du cyber de la maison de la culture tandis qu'elle est à 70 DA dans la quasi-totalité des autres cybers du centre de la ville de Tizi Ouzou. Au niveau de la Nouvelle Ville, la connexion est généralement proposée à 60 DA l'heure. En général, ce sont les jeunes qui fréquentent le plus ces médiathèques.



PH/D. R.

Souvent, des étudiants, des lycéens et des collégiens ont recours à Internet pour la réalisation de leurs exposés, voire même des mémoires de fin d'études. Les citoyens ont aussi recours aux cybers pour nouer de nouvelles relations grâce aux plusieurs opportunités que cette technologie leur offrent. Mais Internet, c'est aussi un moyen qui semble efficace pour garder contact avec les siens.

Des jeunes filles fiancées avec des jeunes installés en France, au Canada ou aux Etats-Unis passent des heures entières en face de l'écran à parler de tout et de rien. C'est donc aussi un moyen pour vivre des histoires d'amour virtuellement. L'avantage qu'offre Internet est évident puisqu'une heure de connexion est de très loin moins cher qu'une communication téléphonique aussi courte soit-elle.

Malgré la présence d'une affluence importante au niveau des cybers, ce qui permet aux gérants d'enregistrer des recettes conséquentes allant de 5.000 DA à 15.000 DA par jour,

il n'en demeure pas moins que plusieurs problèmes sont déplorés par les responsables de ces activités commerciales. Ces derniers parlent ainsi du manque de civisme de la part d'une partie de la clientèle qui ne respecte pas le minimum en matière de règles d'hygiène. «Souvent, le soir, je trouve de grandes quantités de chique sur les claviers et parterre. Certains clients fument malgré l'avis d'interdiction affiché devant chaque poste. Les épluchures de cacahuètes sont répandues un peu partout. Aussi, les clients ou du moins une bonne partie de cette dernière ne prennent pas soin du matériel informatique qui se détériore très rapidement, ce qui nous oblige à effectuer des dépenses supplémentaires, soit dans les réparations ou carrément dans l'achat d'un nouveau matériel et ce, régulièrement, parfois sans même l'avoir rentabilisé», nous confie une gérante d'un cyber ouvert dans le cadre du dispositif ANSEJ.

L. B.

ORAN, INSERTION PROFESSIONNELLE

## 1.000 postes de travail par commune

Un nouveau programme de création de 1.000 postes de travail par commune dans la wilaya d'Oran sera mis à exécution à partir de janvier 2011, a indiqué mardi le directeur de l'emploi. Initié dans le cadre du contrat de la formation-insertion pour une durée de 6 mois, ce programme vise l'encouragement à la création de l'emploi au profit des jeunes âgés entre 18 et 35 ans, sans niveau de scolarité et sans qualification, a précisé ce responsable. Selon lui, ce programme pour lequel une enveloppe de 200 millions de dinars a été dégagée, a été décidé en commun accord avec six directions de wilaya à savoir, celles de l'environnement,

de l'hydraulique, des travaux publics, des forêts, du tourisme et de la culture, sur la base de fiches techniques pour l'ouverture de chantiers pour le placement des jeunes. L'avantage de ce dispositif est qu'il permet la résorption du chômage et l'insertion des jeunes, a-t-il ajouté, en rappelant que des portes ouvertes sont organisées au niveau des daïras pour toucher le maximum de jeunes, notamment ceux des communes enclavées. Toujours dans le cadre de l'insertion emploi-formation, une proposition est parvenue de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran pour employer 52 jeunes formés par l'association

"Santé Sidi El Houari" dans divers métiers ayant trait au bâtiment (étanchéité, travail de la pierre, charpente, réhabilitation). Ils auront droit, durant une année, à un salaire mensuel de 12.000 dinars, a indiqué la même source, expliquant que ces jeunes passeront par le circuit de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) afin de créer leur propre micro-entreprise et pour prendre en charge des travaux de réhabilitation des immeubles. Le directeur de l'emploi a avancé le chiffre de 3.331 jeunes qui ont été insérés dans le cadre du dispositif du contrat de formation des diplômés durant l'année 2010.

APS

SKIKDA

## Plus de 16 milliards de dinars pour développer les forêts et l'agriculture

Un investissement public de l'ordre de 16 milliards de dinars a été consenti au profit de la wilaya de Skikda pour développer les secteurs de l'agriculture et des forêts, a indiqué mardi le directeur des services agricoles (DSA). Ces moyens sont puisés du Fonds national de développement agricole (FNDA), de la mise en valeur de terres par la concession, du Fonds national de l'investissement agricole et des programmes sectoriels décentralisés (PSD), a précisé M. Bourhaneddine Bourouz, ajoutant que cette opération entre dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014. Ce programme en cours prévoit l'irrigation de plus de 21.000 hectares de terres dans cette wilaya, soit une augmentation de 6.000 ha par rapport aux années précédentes, a ajouté ce responsable, notant que 10.000 hectares seront consacrés à l'oléiculture d'ici 2014, à raison d'une plantation de 2.000 ha par an. Le développement de la filière des agrumes et de la tomate industrielle, le soutien aux différentes cultures stratégiques à l'image de la pomme de terre, l'amélioration des performances de la filière lait et de la céréaliculture, ainsi que l'arboriculture, figurent parmi les priorités de la DSA au titre de ce même programme, a affirmé M. Bourouz. S'agissant de la lutte contre l'exode rural, le DSA a fait savoir que 240 projets de proximité et de développement rural intégré (PPDRI), devant favoriser la création de 10.000 nouveaux postes d'emploi, seront réalisés durant le même quinquennat à travers les 38 communes de la wilaya.

M'SILA

## Ouverture de quatre unités de la Protection civile



Quatre nouvelles unités de la Protection civile seront ouvertes "au cours du premier trimestre 2011" à M'sila, dans les communes de Ouled Derradj, Aïn Lahdjel, Amejdal et Djebel Messaad, a indiqué mardi la direction de wilaya de ce corps constitué. Selon la

même source, les travaux de réalisation de l'unité de Ouled Derradj ont été totalement achevés alors que le taux d'avancement des chantiers des trois autres "atteint actuellement les 90 %". Ces structures couvriront plus de 20.000 habitants dans ces quatre communes, en plus des usagers des routes nationales (RN) n° 40, 70 et 46, théâtres de nombreux accidents de la circulation en raison de la densité du trafic automobile, a-t-on précisé. Un investissement de plus d'un milliard de dinars a été consenti pour la réalisation de ces unités qui entreront en service immédiatement après leur réception, a-t-on encore ajouté à la direction de la Protection civile où l'on relève que le personnel et les équipements sont "déjà disponibles".

TIZI-OUZOU

## Un tribunal pour Azazga

Le nouveau tribunal d'Azazga (Tizi-Ouzou) sera opérationnel, dès dimanche prochain, a-t-on appris du procureur général près la cour de Tizi-Ouzou. Une enveloppe de 230 millions de dinars a été nécessaire pour la concrétisation de cette structure englobant deux salles d'audience, une cinquantaine de bureaux, une bibliothèque, une salle et des bureaux pour les avocats et le représentant des notaires, a-t-il dit. Le président de la cour de Tizi-Ouzou a, pour sa part, signalé des contacts en cours avec la wilaya, en vue de trouver une structure publique apte à abriter le premier tribunal administratif de la wilaya, sachant que "10 tribunaux similaires sont prévus à la création à l'échelle nationale, début janvier prochain".

APS

## CÔTE-D'IVOIRE

Les émissaires africains  
sommement Gbagbo de partir

Les trois chefs d'État ont enjoint une nouvelle fois à Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir et lui rappeler la décision de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) d'utiliser la «force légitime» pour obtenir gain de cause. Mardi dernier, ils ont longuement rencontré Laurent Gbagbo puis le président élu Alassane Ouattara.

Ce voyage est apparu plus comme une concession faite aux pays de la région les plus réticents à l'idée d'une intervention armée qu'une réelle médiation. Une réunion des chefs d'état-major de la région a d'ailleurs déjà été convoquée au Nigeria. Elle doit jeter les bases de l'intervention militaire africaine, pour l'instant encore très floue. La date de l'éventuelle arrivée des Casques blancs n'a pas été fixée. Mais le Nigeria, la grande puissance régionale qui devrait fournir l'essentiel des soldats, semble déterminé.

Les médiateurs désignés pour se rendre mardi à Abidjan démontrent, cependant, que la Cédéao n'abandonne pas totalement la diplomatie.

## GUINÉE

Alpha Condé forme le  
gouvernement, se garde la  
Défense

Alpha Condé, premier chef d'Etat élu démocratiquement le 7 novembre dernier, forme progressivement un gouvernement ethniquement dosé, où il s'est réservé le ministère de la Défense. Ce portefeuille clé lui donne la haute main sur la réforme programmée d'une armée notoirement indisciplinée et brutale, qui a exercé le pouvoir ces deux dernières années avant de le rendre aux civils lors d'une élection présidentielle libre.

Les organisations de défense des droits de l'Homme avaient reproché à l'armée d'avoir fait un usage excessif de la force lors des manifestations à caractère ethnique qui ont marqué le duel présidentiel entre Alpha Condé, un Malinké, et son adversaire malheureux, l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo, un Peul.

## USA

Un homme arrêté après  
une explosion à l'aéroport  
de Miami

Une explosion de faible intensité qui n'a fait ni victime ni dégât s'est produite mardi passé sur le tarmac de l'aéroport international de Miami dans un bagage qui contenait des éléments entrant dans la composition de munitions, ont fait savoir les autorités.

Le propriétaire de la valise, un homme de 37 ans ayant obtenu la nationalité américaine qui se rendait en Jamaïque, a été arrêté, précise le FBI. Plusieurs représentants des forces de l'ordre ont jugé la piste terroriste improbable.

L'explosion s'est produite lors du déchargement d'un vol d'American Airlines en provenance de Boston. La valise contenait plusieurs centaines d'amorces, composant essentiel des cartouches pour balles de fusils, selon le FBI.

## MANIFESTATIONS CONTRE LE CHÔMAGE EN TUNISIE

BEN ALI DÉNONCE UNE  
"INSTRUMENTALISATION POLITIQUE"

Le président tunisien a regretté, mardi soir, les troubles sociaux qui ont affecté pendant près de dix jours la région de Sidi Bouzid. Il dénonce une «instrumentalisation politique».

Des manifestations se sont déroulées ces derniers jours dans plusieurs villes de Tunisie, en signe de solidarité avec les populations de la région de Sidi Bouzid, en proie à des émeutes sociales depuis une dizaine de jours. Des manifestants ont tenu un rassemblement devant le siège de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), puis ont été dispersés par les forces de l'ordre. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

La région de Sidi Bouzid, à 265 km de Tunis, est en proie à des troubles sociaux à la suite de la tentative de suicide d'un jeune homme. Vendredi 17 décembre, Mohamed Bouazizi, un vendeur ambulancier de fruits et légumes de 26 ans, s'est fait confisquer sa marchandise par la police municipale. Désespéré et empêché de plaider son cas devant le préfet, il a décidé de s'immoler par le feu devant la préfecture. Il a survécu mais se trouve dans un état critique.

Cinq jours plus tard, un autre jeune de la ville a mis fin à ses jours en s'électrocutant au contact de câbles de haute tension, après avoir escaladé un poteau électrique sur la voie publique, en criant qu'il ne voulait «plus de misère, plus de chômage». Il n'en fallait pas plus pour faire descendre dans la rue la population, fatiguée par le chômage, la cherté de la vie et le sentiment d'être laissée pour compte dans des régions défavorisées.

La contestation s'est élargie à Menzel Bouzayane, une localité à 60 km de Sidi Bouzid, elle aurait fait un mort et plusieurs blessés, un troisième homme sans travail, a



été retrouvé mort dans un puits de la région de Sidi Bouzid. Les autorités contestent qu'il s'agisse d'un suicide rapporte le journal *Le Figaro*.

«Pure manipulation à des fins  
politiques malsaines»

Cette vague de manifestations est qualifiée par le gouvernement tunisien «d'incidents isolés» et de «pure manipulation à des fins politiques malsaines». Au cours des incidents à Sidi Bouzid, des mesures présidentielles urgentes ont toutefois été annoncées, portant sur la création d'emplois et des projets pour un montant de 15 millions de dinars (7,86 millions d'euros) dans cette région.

Le chef de l'Etat, Zine El-Abidine Ben Ali, qui s'est rendu mardi dernier au chevet du jeune homme, a recommandé de veiller à «faire respecter la loi» et averti que celle-ci «sera appliquée en toute fermeté» à l'égard d'une «minorité d'extrémistes». Dans un discours adressé au peuple tunisien diffusé par la chaîne nationale TV7 mardi dernier dans la

soirée, il a regretté les événements et exprimé sa compréhension de «la difficulté générale par la situation de chômage et son impact psychologique sur celui qui la subit». «Nous sommes constamment attachés à la dimension sociale de notre politique de développement afin qu'aucune région ou catégorie ne soit privée de sa chance à l'emploi et à l'investissement», a-t-il ajouté.

Le chômage des jeunes diplômés de l'université constitue un fléau en Tunisie. Son taux atteindrait le double du taux de chômage global, estimé officiellement à 14 %. L'opposition souligne aussi l'inégalité du développement économique entre les régions du pays. Pour l'opposant Rachid Khéchan, «90 % de projets sont localisés dans les régions côtières et 10 % dans les régions intérieures». Selon lui, cette «disparité s'est accentuée avec l'arrivée sur le marché de travail de plusieurs milliers de diplômés originaires de ces régions enclavées».

R. I.

Source Libération

## ZOOM SUR OBAMA

## MÉNAGE À LA MAISON-BLANCHE

44th (entendez par là le 44e président des Etats-Unis) met ses quelques jours de vacances à Hawaii (où le nouveau gouverneur a décidé de clouer le bec à ceux qui continuent d'affirmer que Barack Obama n'est pas né sur le sol américain) pour réfléchir à la réorganisation de la Maison-Blanche. Un changement indispensable non seulement pour préparer sa réélection, mais tout autant pour prendre en compte la nouvelle donne : un Congrès dans lequel il n'a plus la majorité.

Deux mois avant les élections de mi-mandat, 44th avait demandé un réexamen du fonctionnement de la Maison-Blanche en prévision de la défaite de novembre. Le président était frustré par les différents niveaux de bureaucratie de la West Wing. Il voulait une Maison-Blanche plus efficace. Histoire de s'inspirer de ses prédécesseurs, Obama est parti en vacances emportant dans ses valises la biographie de Ronald Reagan, «*President Reagan : The Role of a Lifetime*», de Lou Cannon, le journaliste qui connaît sans doute le mieux le 40e président des Etats-Unis. 44th lit également le livre de Taylor Branch, «*The Clinton Tapes*».

L'équipe de conseillers économiques va être modifiée profondément. Il faut, en effet, remplacer Larry Summers, le directeur du National Economic Council. Roger C. Altman, banquier d'investissement à Wall Street et ancien conseiller économique de Bill Clinton, pourrait être appelé à cette fonction.

Autre changement important : l'équipe des conseillers juridiques. La Maison-Blanche est en train d'étoffer son staff de



juristes pour faire face aux demandes d'enquêtes qui pourraient être lancées par un Congrès hostile, histoire de semer des embûches sur la route d'Obama en prévision de la campagne présidentielle.

Enfin, l'équipe de ses plus proches conseillers politiques va également être modifiée.

David Axelrod, son plus proche conseiller, va quitter la Maison-Blanche pour s'installer à Chicago en prévision de la

campagne de 2012. La Maison-Blanche est une bulle. Après deux ans de présidence, 44th a besoin de l'avis de troupes fraîches, en prise avec l'opinion publique, hors de la présidence. David Plouffe, le manager de la campagne victorieuse de 2008, revient à la Maison-Blanche pour remplacer Axelrod.

Robert Gibbs, le porte-parole de Barack Obama pourrait, lui aussi, changer de rôle. Il sera sans doute chargé de défendre 44th dans les médias, hors de son rôle de porte-parole, et de répondre aux aspirants Républicains à la nomination de 2012.

En plus de ses lectures, Obama a reçu, ces dernières semaines, des hommes qui ont l'expérience d'un gouvernement divisé : Leon Panetta, directeur de la CIA et ancien chief of staff de Bill Clinton, tout comme John Podesta. 44th a même reçu Bill Clinton lui-même et Ken Duberstein, chief of staff de Ronald Reagan.

Juste avant de partir en vacances, Barack Obama a écrit le scénario des deux prochains mois. Le président va prendre ses distances avec le Congrès, après deux années où il a énormément investi dans ses relations avec le Sénat et la Chambre des Représentants, organisant même des joutes oratoires télévisées avec les élus républicains. Pendant les deux petites années qui lui restent, Obama va cette fois s'adresser directement aux Américains pour les convaincre que le pays est engagé dans la bonne voie. Avec une croissance en 2011 estimée à 4 %, sa parole a des chances d'être mieux entendue qu'en novembre dernier avec comme credo «*yes we can*».

BATTUS À DEUX REPRISES  
PAR LES MAROCAINS

Les basketteurs  
algériens n'iront  
pas à la CAN 2011

Page 13

# MIDI

## Sport

DJAAFER AÏT MOULOU, PRÉSIDENT DE LA FAHB,  
AU MIDI LIBRE

«La Coupe du monde nous  
servira d'expérience pour  
les prochaines  
échéances»

Page 14

LIGUE 1 (MISE À JOUR) ESS-MCA À 18H

# LE DOYEN DOS AU MUR

Lire page 12



CHAN-2011 (AMICAL) ALGÉRIE A'3-TCHAD 1

## Une victoire et beaucoup d'enseignements

Lire page 13



SELON LAÏD NOUAOUI, RESPONSABLE  
ADMINISTRATIF DE L'ESS

## Faute de licence CAF, Moussa Saïb n'entraînera pas le club

Lire page 12



### FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR) ESS-MCA À 18H

## LE DOYEN DOS AU MUR

Après son succès, 2 buts à 1, face à une modeste formation de l'IRB Tiaret, en match avancé des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, disputé mardi au stade de Koléa, le MC Alger effectuera un déplacement périlleux dans la capitale des Hauts-Plateaux, Sétif, où il est attendu avec impatience par l'Entente de Sétif qui devait jouer hier, à partir de 18h son match avancé des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie face au CRB Merine.



PAR MOURAD SALHI

Les Aigles noir auront demain soir une belle opportunité de se rapprocher du leader de cette compétition nationale, l'ASO Chlef, qui s'est emparé seul de fauteuil de leader avec un total de 27 points. Actuellement à la seconde position, avec un écart de quatre points, ce qui fait que même s'ils remportent cette empoignée très attendue ils resteront à la place de dauphin, en attendant l'autre match de mise à jour qui devrait avoir lieu le 4 janvier à Tizi-Ouzou Face à la JS Kabylie. Une victoire et un match nul, propulseraient les Sétifiens, qui sont à l'heure actuelle sans entraîneur en chef, en tête du classement, ce que les coéquipiers

d'Abdelmoumen Djabou comptent certainement réaliser, à commencer par battre d'abord les Algérois qui peinent cette saison à confirmer son statut de champion d'Algérie. Après leur consécration en Coupe de l'Union nord-africaine (Unaf) des clubs vainqueurs de coupes, le détenteur de la Coupe d'Algérie est décidé à se consacrer pleinement au championnat, en dépit de la présence d'un sérieux client comme l'ASO qui a son mot à dire cette saison.

De son côté, le MCA, qui est en train de réaliser un début de saison bien en deçà de toute attente, et malgré son succès en Coupe d'Algérie, se déplacera dans la ville de Aïn El Fouara dans la peau d'une bête blessée, en raison des résultats décevants en championnat et la défaite en finale de la Coupe de l'Unaf des clubs champions face au

Club Africain qui a provoqué la colère de ses fans. Certes, les Mouloudéens n'effectuèrent pas leur déplacement à Sétif la fleur au fusil, mais ils tenteront de revenir avec un résultat probant, même avec au moins un point pour éviter

une éventuelle complication de la situation, d'autant plus que le prochain match contre la JSM Béjaïa, qui entre dans le cadre de la mise à jour du calendrier de cette compétition se jouera aussi sans la présence des supporters.

Dos au mur, les protégés d'Alain Michel peuvent néanmoins, prétendre à sortir un grand match et surprendre leur vis-à-vis. Mais leur salut ne passera jamais sans une dépense d'énergie afin de venir à bout des Sétifiens qui sont à présent intraitables sur leurs bases. Un bon exploit cette fois-ci à Sétif permettrait aux coéquipiers de Younés Sofiane de s'extirper des profondeurs du classement, soit à la 15<sup>e</sup> place avec un total de 11 points seulement, mais avec toutefois 4 matches en moins. Le choc des extrêmes à Sétif sera dirigé par l'arbitre international Djamel Haimoudi, assisté de Bechirene et Hedia. Le quatrième arbitre est Haddada. **M. S.**

#### SELON LAÏD NOUAOUI, RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE L'ESS

### Faute de licence CAF, Moussa Saïb n'entraînera pas le club

L'ancien capitaine de l'équipe nationale algérienne de football, Moussa Saïb, ne pourra pas entraîner l'Entente de Sétif, faute de disposer d'une licence CAF, a-t-on appris, mercredi auprès de Laïd Nouaoui, responsable administratif du club. L'ancien coach de la JS Kabylie devait, rappelle-t-on, rallier Sétif, vendredi prochain, pour assister à la rencontre de mise à jour ES Sétif-MC Alger et parapher son contrat à la fin du match. Il ne pourra finalement pas le faire, n'étant pas muni de ce "sésame" désormais obligatoire pour pouvoir prendre place sur le banc de touche, a expliqué la même source "Cette défection involontaire" de l'ex-milieu de terrain de l'AJ Auxerre fait que l'équipe phare des Hauts-Plateaux, engagée sur plusieurs fronts, dont la Ligue des champions africains, est toujours à la recherche d'un successeur à l'Italien Gianni Solinas qui a regagné son pays, il y a quelques jours, pour "raisons familiales".

### DETTE DES CLUBS AMATEURS

## Une entrave à la gestion des clubs professionnels

Les dettes cumulées par les anciens Clubs sportifs amateurs (CSA) posent un épineux problème dans le nouveau mode de gestion qu'impose le passage au statut de club professionnel, sous forme de Sociétés sportives par action (SSPA), estimant unanimement les responsables des clubs du championnat d'Algérie de football des Ligues 1 et 2. " Les nouveaux actionnaires des SSPA ne peuvent pas prendre en charge les dettes des anciens clubs sportifs amateurs (CSA) cumulées durant plusieurs saisons ", a fait savoir le manager général de l'USM Annaba, Benali Nacer. " Juridiquement parlant, ces dépenses, dans le cas de leur paiement, ne peuvent être justifiées dans les bilans des nouvelles sociétés. C'est là où réside le véritable problème auquel sont confrontés les clubs ", a-t-il expliqué. Les responsables du Mouloudia d'Alger sont sur la même longueur d'ondes que leurs homologues annabis, en esti-

mant que ces arriérés ne peuvent être réglés que par " un traitement exceptionnel ". " Tous les clubs ont des dettes et pour les régulariser il faudra une solution émanant des pouvoirs publics. Cette situation exceptionnelle dans laquelle nous nous sommes retrouvés, nécessite un traitement spécial et définitif ", a souligné Kamel Abdelouahab, administrateur du Mouloudia d'Alger. Les présidents de clubs ont soumis dans le cadre des 10 propositions transmises à l'instance fédérale lors de la réunion qu'ils ont tenue à Alger le 24 novembre dernier, une ébauche de solution concernant ce volet. " Les dettes ne doivent pas constituer une contrainte pour le recrutement, par conséquent, il y a lieu de lever l'interdiction d'achat de nouveau joueurs durant la période du mercato hivernal ", avaient-ils revendiqué, expliquant que " la prise en charge de l'ensemble des dettes des CSA s'avère indispensable et incontour-

nable dans la conjoncture actuelle sous peine de dépôt de bilan ". Selon la Fédération algérienne de football, plusieurs clubs des Ligues professionnelles de football 1 et 2 risquent d'être interdits de recrutement durant la deuxième période d'enregistrement de joueurs (mercato), s'ils ne procèdent pas à l'assainissement de la situation financière de leurs joueurs et entraîneurs avant la fin de l'année. " Une interdiction de recrutement sera imposée à l'encontre des clubs condamnés par la chambre de résolution des litiges (CRL) et n'ayant pas assaini la situation financière vis à vis de leurs joueurs dans les délais impartis ", avait averti le bureau fédéral de la Faf. Le bureau fédéral avait également précisé, à cet égard, que les clubs concernés par des litiges, ont signé un engagement d'apurer tous les arriérés arrêtés par la CRL et dus aux joueurs au plus tard le 31 décembre 2010. La majorité des clubs devenus pros à partir de cette

saison ont des dettes à honorer envers leurs actuels ou anciens joueurs et entraîneurs et également vis à vis d'entités économiques (hôtels, compagnies aériennes...) et de particuliers. " Le montant global des sommes d'argent que les clubs de Ligue 1 et 2 et amateur doivent aux joueurs est de l'ordre de 20 milliards de centimes (200 millions DA) ", avait évoqué le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, alors que les présidents de clubs avaient parlé de la somme de 200 milliards de centimes, lors de leur dernière rencontre avec le ministre de la jeunesse et des sports, M. Hachemi Djjar. " Cette somme concerne la saison 2009/2010 et les 6 mois de la saison 2010/2011 ", a précisé le patron de la Faf signalant que " six (6) clubs risquent d'être interdits de recrutement lors du mercato hivernal s'ils ne régularisent pas leur situation avant le 31 décembre prochain ". **APS**

### FOOTBALL

#### COUPE D'ALGÉRIE

## Deux pensionnaires de la Ligue 1 passeront à la trappe

Les rencontres MC Saïda-USM Alger et ASO Chlef-WA Tlemcen, constitueront les affiches des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévues vendredi et samedi, alors que le tenant du trophée, l'ES Sétif, défendra sa couronne ce mercredi face au CRB Mérida. Le MC Saïda, qui est en train de réaliser un excellent parcours en championnat, entamera l'épreuve populaire face à l'USMA, un spécialiste de la compétition avec ses 16 finales. Les Saïdis qui vont bénéficier de l'apport du terrain et du public, partiront, a priori, favoris devant des Usmistes, qui traversent une mauvaise passe en championnat et dont la dernière défaite à Tizi-Ouzou face à la JSK (1-0), pourrait laisser des traces à Saïda. L'autre gros choc de ces 1/32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie est le derby de l'Ouest qui devra mettre aux prises à Chlef l'ASO au WA Tlemcen, une rencontre qui s'annonce incertaine de part son caractère spécial. Les Chélifiens, qui caracolent en tête du championnat, espèrent continuer sur leur lancée, même si du côté de Tlemcen, aller le plus loin possible en Coupe reste l'un des objectifs de l'équipe des Zianides. Le CS Constantine, ancien pensionnaire de la Division I, et actuel leader de la Ligue 2, donnera la réplique au MC Oran, dans un classique qui promet entre deux des plus prestigieuses formations du pays. Le stade de Hamlaoui vibrera de nouveau au rythme de cette affiche qui reste équilibrée et ouverte à tous les pronostics. Dans le cas où le MCO se qualifierait, il rencontrera dans un éventuel 1/16<sup>e</sup> de finale son voisin de l'ASMO, qui sera opposé quant à lui au CRB Aïn Turk, dans un derby de l'Oranie. L'unique opposition entre pensionnaires de Ligue 2, mettra aux prises l'USM Bel-Abbès à l'O Médéa, une rencontre au goût de revanche après la défaite concédée par l'USMBA à Médéa (1-0), pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée. Le CA Batna, finaliste de la dernière édition de la Coupe d'Algérie, évoluera sur du velours devant la modeste équipe du NRB Cherea, dans une rencontre prévue à l'Opow de Tébéssa. Les autres rencontres de ces 32<sup>es</sup> de finale, opposeront des équipes de différents paliers, et seront a priori équilibrées, même si le facteur surprise n'est pas à écarter.

#### PROGRAMME DES RENCONTRES

<b>Demain</b>	
Constantine : CS Constantine - MC Oran	14h30
Saïda : MC Saïda - USM Alger	14h15
Mascara : ARB Ghris - CMB Thenia	14h15
El Annassers : OM Ruisseau - NTadamoun Souf	14h15
Kouba : PAC Hydra - IRB Hadjar	14h15
Chlef : CRB Sendjas - CR Belouizdad	14h15
B B Arréridj : CA BB Arréridj - HAC Hydra	14h15
Blida : USM Blida - RUDS Batna	14h15
Tizi Ouzou : JS Kabylie - CRB Sedrata	14h15
Batna : AB Merouana - USM Annaba	14h15
Mostaganem : ES Mostaganem - FCB Frenda	14h15
Ain M'lila : ASA M'lila - JSM Béjaïa	14h15
Oran : ASM Oran - CRBA Turk	14h15
Rouiba : NARB Reghaïa - JS Saoura	14h15
Tébessa : NRB Chéréa - CA Batna	14h15
Biskra : US Doucén - MCE Ulma	14h15

<b>Samedi 1er janvier 2011</b>	
Chlef Boumezreg : ASO Chlef - WA Tlemcen	14h30
Oran Bouakeul : CR Bendaoud - NAHDey	14h00
Laghouat OPOW : USBH R'Mel - MCMekhadma	14h00
Bel Abbès 24 Février : USMB Abbès - OMédéa	14h00
El Khroub:AS Khroub - MO Bejaia	14h00
Biskra OPOW : US Biskra- MB Constantine	14h00
Oum El Bouaghi OPOW : US Chauouia- Hamra Annaba	14h00
Tébessa OPOW : US Tébéssa- GCAin Sefra	14h00
El Harrach : USM Harrach - CC Sig	14h00
Kolea: RC Arbaa - RC Kouba	14h00
El Oued : IRB Robah - CRBA Ouessara	14h00
Skikda : E.Collo - ES Berouaghia	14h00
Constantine : MO Constantine- CRB Hennaya	14h00
Ain Beïda : USMA Beïda - USF BB Arréridj	14h00

APS

### FOOTBALL

CHAN-2011 (AMICAL) ALGÉRIE A'3-TCHAD 1

## Une victoire et beaucoup d'enseignements

La sélection algérienne A' des joueurs locaux a battu, non sans difficultés, son homologue du Tchad 3 à 1 (mi-temps 2-0) mardi au stade du 20 août (Alger) en match amical comptant pour la préparation de l'Algérie en vue du 2<sup>e</sup> championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011, prévu au Soudan du 4 au 25 février.



Les capés de l'entraîneur Abdelhak Benchikha n'ont pas attendu le traditionnel round d'observation pour aller inquiéter la cage de la sélection du Tchad. Les attaquants algériens ont usé de tirs lointains pour tenter d'ouvrir la marque notamment par Djabou, Metref et Djali. Après plusieurs tentatives, le sociétaire de l'Entente de Sétif, Hocine Metref, ouvre la marque en reprenant victorieusement une balle repoussée par le portier tchadien Maidoun (31). Les Tchadiens ont tenté de réagir en sortant timidement de leur zone mais leurs offensives ont été désordonnées et peu efficaces à l'approche de la surface de réparation algérienne. Les

espaces laissés par les hommes de l'entraîneur égyptien Chérif Al-Khachab ont permis à Belkalem de doubler la mise à la fin de la première mi-temps (45'). De retour des vestiaires, le gardien algérien Doukha a commis une grosse bévue en relâchant la balle dans les pieds de l'attaquant Assalanou qui a réduit la marque pour le Tchad à la 55<sup>e</sup> minute de jeu. Les Algériens réagissent deux minutes plus tard, en creusant l'écart

par le même Belkalem qui réalise ainsi le doublé. Le jeu a été ensuite caractérisé par des duels physiques et des interventions à la limite de la correction par les joueurs du Tchad. De leur côté, les coéquipiers du capitaine Laifaoui tombent dans la facilité et ratent des occasions nettes de scorer. " C'est un match d'évaluation technique et physique de mon équipe. J'ai décelé des points négatifs mais aussi beaucoup de choses positives

notamment dans la possession de la balle et la percussion de nos attaquants ", a indiqué le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha. " Il nous reste deux stages qui seront ponctués par deux matchs amicaux devant le Niger et le Luxembourg. J'ai dit aux joueurs qui ceux qui ne donnent pas satisfaction seront remplacés. Je ne le répète pas assez, les portes restent ouvertes à tous les talents capables de représenter dignement les couleurs nationales lors du CHAN 2011 ", a-t-il ajouté. Le sélectionneur du Tchad, l'Egyptien Chérif Al-Khachab, a estimé, pour sa part, que ce match amical a été " bénéfique " pour les deux équipes. " Nous sommes en train de bâtir une équipe d'avenir constituée de joueurs âgés entre 20 et 22 ans. La sélection algérienne pratique un beau football et renferme en son sein des éléments talentueux ", a-t-il affirmé. L'Algérie disputera deux autres rencontres amicales avant son déplacement au Soudan. La première contre le Niger le 22 janvier 2011, et la seconde face au Luxembourg le 29 du même mois. Au championnat d'Afrique de nations 2011, l'Algérie évoluera dans le groupe (A) en compagnie du Soudan, de l'Ouganda et du Gabon **APS**

### BASKET-BALL

BATTUS À DEUX REPRISES PAR LES MAROCAINS

## Les basketteurs algériens n'iront pas à la CAN 2011

PAR MOURAD SALHI

Battus en match aller et retour par les Marocains, les basketteurs algériens sous la houlette du directeur technique national, Ahmed Loubachria, ne participeront pas au Championnat d'Afrique des Nations 2011 prévu en Côte d'Ivoire en août prochain ni également aux Jeux Africains prévus au Mozambique en septembre prochain. Les Algériens ont joué leur va-tout ce mardi dans la même salle où s'est déroulée la première confrontation qu'ils ont perdue devant la même sélection sur le score de 81 à 70. Les Algériens savaient dès le premier revers qu'un autre faux pas, lors de la seconde rencontre, mettra définitivement fin à leur chances de participer à la phase finale du championnat d'Afrique, mais ils n'ont pas vraiment pu renverser la vapeur, en raison de la solidité de leur homologue. La sélection nationale marocaine qui est le vainqueur de cette double confrontation, arrache officiellement le troisième billet restant pour la CAN. La qualification

s'est jouée, rappelle-t-on, dans le cadre d'un mi-tournoi qui devait réunir les sélections du Maroc pays organisateur, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Mais puisqu'il y a eu le désistement de l'équipe libyenne et la qualification officielle de la Tunisie qui a terminé la précédente édition en beauté avec à la clé une troisième place au classement final, le Maroc et l'Algérie sont restés seuls en lice pour ce tournoi qui s'est joué en aller-retour. En tout cas tout le monde est unanime pour dire que la seconde rencontre était largement à la portée des Algériens si ce n'est l'arbitrage qui n'était pas correct. Dans une déclaration faite à l'APS après cette élimination, Ahmed Loubachria regrette le comportement incorrect de l'arbitre notamment pendant la seconde confrontation " Aujourd'hui nous pouvions arracher notre qualification si l'arbitrage était correct. Nous avons mené plusieurs fois avec points où nous dominions la partie. Et c'est à ces moments qu'intervenait l'arbitrage pour casser

notre rythme avec des sifflets à tout bout de champ. De plus nous n'avons pas joué dans des conditions normales avec un public chauffé à bloc et une salle qui n'obéissait pas aux normes internationales. De même il faut dire qu'en 2010 on ne joue pas avec deux arbitres alors que le règlement stipule pour un match international de basket-ball trois arbitres. J'estime que si les conditions étaient adéquates nous aurions pu nous qualifier aisément face à une équipe qui n'était pas supérieure ni techniquement ni tactiquement. Je tiens à dire surtout qu'on ne doit pas jouer de fois de suite la qualification au Maroc. Ce n'est pas normal. Il y a lieu de revoir tout ça au niveau de l'instance africaine" a-t-il souligné. De son côté Yanis Mostefai, confirme qu'ils ont bel et bien dominé le match, tout en déplorant le comportement " hostile et antisportif du public". Mustapha Adrar, quant à lui, se demande pourquoi une telle qualification très importante se joue deux fois de suite au Maroc. **M. S.**

### HANDBALL

#### PRÉPARATION DU MONDIAL DE SUÈDE L'Algérie s'incline devant la Slovaquie (33-23)

La sélection nationale de handball (messieurs) s'est inclinée mardi devant la sélection de la Slovaquie en match amical disputé en Hongrie, sur le score de 33 à 23, mi-temps (14-10), en prévision de la 22<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde prévu du 13 au 30 janvier 2011 en Suède. La sélection algérienne conduite par le coach national Salah Bouchekroui, signalons-le, se trouve depuis quatre jours en Hongrie où elle devrait effectuer un dernier stage avant de rallier le pays qui abritera cet événement international. Le Sept algérien disputera au moins trois autres rencontres amicales. Les camarades de Hichem Boudrali, après ce test, devraient rencontrer par la suite la sélection nationale de Bahrein, elle aussi prépare cette joute internationale et évolue dans le groupe A. où ils se trouvent également le champion d'Afrique la Tunisie et le vice-champion l'Égypte. Deux autres joutes amicales auront lieu devant deux clubs hongrois, Hongrie A et B. **M. S.**

## ENTRETIEN

DJAËFER AÏT MOULOUD, PRÉSIDENT DE LA FAHB, AU MIDI LIBRE

# «La Coupe du monde nous servira d'expérience pour les prochaines échéances»

Djaâfer Aït Mouloud, président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), ingénieur en gestion et organisation, nous dresse dans cet entretien le premier bilan de cette instance nationale, à deux jours seulement de l'achèvement de l'année 2010. Interviewé au siège de la fédération, l'ancien président de la section handball de la JS Kabylie, humble serviteur de la discipline, affirme que le travail effectué depuis son installation à la tête de cette instance suprême du handball algérien est très satisfaisant, et l'année 2010 est une année de réalisations. Quelque chose d'historique, ajoute le même responsable, a eu lieu pendant cette période. Il s'agit de la qualification de deux équipes nationales juniors et seniors à la Coupe du monde, chose qui n'est pas faite, selon lui, auparavant. Cette figure très connue dans le milieu du sport pour son sérieux, sa volonté et notamment sa générosité au sens propre du mot revient sur les meilleurs moments qui ont marqué cette première période de son mandat et le principal objectif fixé dans cette joute internationale en Suède. Écoutons-le.

ENTRETIEN RÉALISÉ  
PAR : MOURAD SALHI



très élevé, cela veut dire qu'un travail sérieux a été effectué par les entraîneurs. Dans l'ensemble, la mission est largement réussie, et la sélection nationale est sur la bonne dynamique de progression. De notre côté, nous allons continuer nos programmes comme il se doit pour aller encore de l'avant avec bien évidemment la contribution et la volonté de tous les responsables régionaux.

**Au plan national, comment évaluez-vous l'année handballistique, tout en sachant que la première phase du championnat national a pris fin il y a quelques jours de cela ?**

Effectivement, le rideau est tombé sur la première phase de notre championnat national scindé, rappelons-le, en deux groupes. Je pense que nous avons assisté à de belles affiches.

C'est vrai que le niveau de notre handball a régressé. Il a traversé des moments difficiles durant une certaine période, mais à présent, tout le monde a constaté le retour de la petite balle algérienne sur la scène continentale, notamment avec le club algérois le GS Pétroliers qui s'est illustré à maintes reprises ces derniers temps, en dominant de bout en bout ses adversaires. Au moins deux de nos clubs ont pris part aux différentes échéances continentales, à l'image du GS Pétroliers messieurs et dames et la JSE Skikda.

C'est vrai avec les Pétroliers on aurait souhaité avoir le trophée encore une nouvelle fois cette année, mais ils ont raté le coche... Concernant la JSE Skikda qui a remporté la troisième place au classement final, cela reste une belle prestation qui lui permet d'aller encore de l'avant. Cela dit, je crois qu'ils étaient heureux d'être arrivés là. Cela prouve aussi qu'il y a un travail qui s'est effectué pendant toute cette période par les clubs eux-mêmes. Maintenant, nous pouvons dire que la relève existe, c'est de bon augure. Je pense que la discipline a besoin encore de travail pour la reconstruire solidement. Pour cela, nous devons nous intéresser davantage à la base.

**Doit-on comprendre que vous êtes satisfait du niveau des clubs...**

Pas tout à fait, mais tout le monde a constaté une certaine amélioration du niveau ces derniers temps. Plusieurs ligues ne cessent de donner le meilleur d'elles-mêmes pour que cette discipline se développe davantage. Mais ce n'est pas tout, beaucoup de travail reste à faire dans les années à venir.

**Y a-t-il des moyens particuliers pour réussir une telle compétition ?**

Bien entendu, nous avons déjà mis tout ce qui est en notre pouvoir à la disposition des clubs ; un excellent travail a été fait dans cette optique. Mais d'abord, nous avons procédé à la réorganisation du staff dirigeant, et puis par la suite se consacrer à l'amélioration du niveau de cette compétition nationale chose qui n'est pas facile, mais on tentera quand même de mettre tous les moyens qu'il faut pour réussir cette organisation.

**Mais certains clubs ont déclaré forfait à cause justement des moyens ; qu'en pensez-vous ?**

Je pense qu'il y avait un seul club qui a déclaré forfait, ce sont des choses qui arrivent dans tous les championnats, je peux vous assurer que ce n'est pas nouveau, on aurait souhaité que ce genre de chose n'arrive jamais, mais il faut s'attendre à tout et puis ça ne dépend pas de la volonté uniquement de la fédération ; les clubs doivent aussi mettre les moyens surtout ceux qui évoluent en division Une. Les clubs doivent, néanmoins, se doter de moyens nécessaires dignes de leurs statuts.

**L'Algérie participera dans quelques jours à la 22e édition de la Coupe du monde en Suède ; que représente cette participation pour vous ?**

Participer à un Championnat de monde, je pense que peut-être c'est l'évènement le plus important de notre histoire. C'est le souhait de tous les pays du monde. La sélection nationale participera à cette édition avec bien sûr un autre visage, c'est-à-dire avec celui d'une équipe qui se construit de jour en jour. Cette participation va nous permettre d'améliorer notre niveau tout en côtoyant les autres sélections qui vont participer. J'estime que nous sommes sur la bonne voie pour réaliser un résultat probant en Suède.

**Beaucoup de stages ont été programmés depuis la qualification de la sélection nationale messieurs au Championnat du monde en Suède ; êtes-vous satisfait du travail de l'entraîneur Salah Bouhekriou ?**

Certainement, et puis je pense que ne nous sommes pas trompés sur le choix de cet entraîneur avec lequel, d'ailleurs, nous avons renouvelé la confiance encore une fois. Les résultats sont là, ils s'améliorent au fur et à mesure grâce à la bonne volonté et le sérieux de ce coach. Depuis son arrivée à la tête de cette sélection, nous avons constaté un certain changement appréciable surtout au niveau de la cohésion. Nous avons bel et bien constaté qu'un groupe homogène, composé d'anciens joueurs forgés d'une certaine expérience et de jeunes talents pleins de volonté, est en train de se construire.

**Derrière chaque participation, un objectif est fixé d'avance ; votre objectif consiste en quoi exactement ?**

Gagner cette édition (rire). Je pense que c'est difficile voire même impossible, mais je dirai tout simplement que nous allons donner le meilleur visage possible de la petite balle algérienne en Suède. Nous allons négocier match par match, tout en essayant d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Notre principal objectif reste l'amélioration de notre jeu et pourquoi pas améliorer notre classement mondial. Cette participation va nous servir beaucoup plus d'expérience pour les prochaines échéances.

**Peut-on connaître votre programme après cette Coupe du monde prévue en Suède à partir de la mi-janvier prochaine ?**

Notre travail ne s'arrêtera pas en si bon chemin, puisque après cette participation en Suède, nos équipes nationales seront de nouveau devant de différentes échéances internationales, à savoir les Jeux africains et le Championnat d'Afrique des nations. Nous allons préparer la suite de notre chemin étape par étape. Mais nous allons procéder d'abord à faire le bilan de toutes les sorties que nous avons faites pendant cette année pour voir réellement ce qui a marché et ce qui n'était pas le cas, tout en essayant de corriger les lacunes et faire en sorte que les erreurs commises par le passé ne se répètent pas.

**L'Algérie possède-t-elle les moyens nécessaires qui lui permettent l'organisation d'une compétition internationale ?**

Cette optique a été bel et bien inscrite dans notre plan d'action et l'un des objectifs majeur de la fédération. Actuellement, et après une opération d'inspection effectuée dans pas mal de régions, nous sommes en train de penser à organiser une manifestation internationale qui regroupera plusieurs pays africains. Cette opération va nous permettre de promouvoir cette discipline en Algérie et aller chercher les titres qui nous manquent. J'ai eu la chance d'assister à une manifestation dans la capitale des Aurès, à Batna. J'ai été impressionné par la volonté des gens de cette région qui compte uniquement deux salles omnisports dont une peut accueillir jusqu'à trois mille supporters, une autre grande salle est en voie de réalisation, elle sera prête dans les prochains jours.

**L'année 2010, c'est aussi la nomination de Habib Laban en tant qu'ambassadeur de l'Algérie par la Fédération internationale de handball (IHF) ; quel a été votre sentiment en apprenant cette nouvelle ?**

La désignation du secrétaire général de la FAHB, Habib Laban, comme ambassadeur de l'Algérie par l'IHF est un évènement important non seulement pour la fédération elle-même, mais également pour toute l'Algérie. La nomination de Laban, c'est aussi un message pour tous les responsables algériens pour leur dire que même le handball algérien occupe une place significative sur la scène internationale. Nous avons de très bonnes relations avec les responsables de l'IHF, avec lesquels nous sommes en contact permanent. De mon côté en tant que premier responsable de la petite balle algérienne, je ferai tout pour satisfaire tous ceux qui ont mis leur confiance en nous et nous allons tous participer à la promotion et au développement de cette discipline dans notre pays.

**Contrairement aux garçons, le handball féminin souffre de plusieurs problèmes ; qu'en pensez-vous ?**

Le problème du handball féminin est un peu particulier, mais une nette amélioration a été enregistrée ces dernières années. Pour réussir dans cette catégorie, il faut d'abord sensibiliser les filles à venir pratiquer cette discipline. Pour se faire, une autre politique s'impose. Il faut d'abord, faire un diagnostic de tout ce qui se fait dans toutes les régions, car chaque région a ses spécificités. À partir de là, nous allons dénicher les meilleurs athlètes qui devraient être retenues par la suite dans l'équipe nationale. Je sais pertinemment qu'un long travail nous attend de ce côté-là.

M. S.

FOOTBALL

ANGLETERRE

# Les deux Manchester en tête

*Manchester United a abandonné deux points très importants dans la course au titre de champion d'Angleterre, mardi à Birmingham (1-1), Manchester City, large vainqueur d'Aston Villa 4-0, revenant à sa hauteur, Arsenal et Chelsea clôturant la 20<sup>e</sup> journée mercredi.*

**M**anchester City avait pris provisoirement la tête du classement mardi après midi grâce à sa facile victoire mardi sur Villa, une semaine après avoir raté une première opportunité de le faire face à Everton (défaite 2-1). Cela n'a duré que cinq heures jusqu'à la rencontre de Manchester United à Birmingham mais l'épilogue de cette confrontation a donné le sourire à City mais aussi à Arsenal. En effet, Manchester United a perdu deux points très importants dans la course au titre sur la pelouse de St Andrews. Les Red Devils contrôlaient pourtant le match après l'ouverture du score par Berbatov après une magnifique action collective et se dirigeaient tranquillement vers une victoire qui lui aurait permis de prendre deux points d'avance sur City, cinq sur Arsenal et neuf sur Chelsea. Sauf que sur un centre de la droite, Zigic est parvenu à remettre le ballon vers Lee Bowyer à la limite du hors jeu qui battait Van der Sar de près. Sur le banc de touche, Sir Alex Ferguson fulminait.



Comme plus tôt dans la saison, notamment à Everton (3-3), United a encore laissé des points en route bêtement dans les dernières secondes d'un match. Les voila désormais à égalité de points avec leur voisin honni même s'ils comptent deux matches de plus à jouer. En revanche, une victoire d'Arsenal mercredi soir à Wigan permettrait aux Gunners de revenir à hauteur de MU (avec un match joué de plus cependant).

Les hommes d'Arsène Wenger vont tenter de surfer sur la vague de leur superbe succès sur Chelsea lundi soir (3-1) pour enchaîner avec une nouvelle victoire. Dans l'après-midi, City avait fait exploser une triste équipe d'Aston Villa grâce notamment à un triplé de Mario Balotelli pour mettre la pression sur les équipes de tête.

## Horrible série

Leur première place ex-aequo n'est pas anecdotique. Les joueurs de Roberto Mancini ont un effectif talentueux, tant en qualité qu'en quantité. Depuis le début de la saison, ils trustent les places en haut du classement et il faudra compter sur eux jusqu'au bout. Cette remarque vaut également pour Tottenham. L'équipe du nord de Londres s'est défaite sans soucis de Newcastle (2-0) pour prendre la 4<sup>e</sup> place du classement à Chelsea. Les Spurs, déjà qualifiés pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions, continuent d'enchaîner les bonnes performances en championnat. Ils seront peut être trop court en terme d'expérience pour lutter jusqu'au bout pour le titre mais ils ont de quoi embêter les prétendants au sacre. En attendant,

ils ont donc doublé Chelsea au classement. Pour les Blues, qui reçoivent Bolton mercredi, ce sera surtout une histoire de fierté. Devant leur public, ils devront mettre un terme à cette horrible série d'une seule victoire lors des huit derniers matches de Premier League. Enfin, dans le bas du tableau, la victoire de Fulham à Stoke (2-0) permet aux Cottagers et à leur manager Mark Hughes de respirer un peu. Ce résultat a surtout resserré encore un peu plus la lutte pour le maintien, surtout après le match nul de West Ham avec Everton (1-1). Une lutte dans laquelle Aston Villa est plus que jamais plongé. Les Villains de Gérard Houllier, battus donc à City, n'ont gagné qu'un seul de leurs huit derniers matches et s'enfoncent de plus en plus dans le doute et la crise...

## Goran Pandev et Martin Bogatinov récompensés par la Fédération

**L**e joueur de l'Inter Milan, Goran Pandev, et le gardien de but du FK Rabotnicki, Championnat de Monténégro de 1<sup>re</sup> division, Martin Bogatinov ont été élu meilleurs joueur de l'année et honorés par la Fédération de Football de Monténégro, rapporte mardi le site officiel de l'UEFA. Le buteur de l'Inter de Milan, Goran Pandev a été sacré meilleur joueur de Monténégro parmi ceux évoluant à l'étranger pour la cinquième fois, alors que Bogatinov (FK Rabotnicki) remporte la récompense pour ceux qui jouent au pays.

Le capitaine de l'équipe nationale de Monténégro a devancé dans le scrutin, le défenseur central du FSV Mainz 05, Nikola Noveski, et le latéral gauche du FC Dynamo Kyiv, Goran Popov. Pandev, 27 ans, est le meilleur buteur de sa sélection avec 23 buts en 56 apparitions. Il avait rejoint l'Inter en janvier dernier en provenance du S.S. Lazio. En Serie A, Goran Pandev avait contribué au titre de l'Inter et également à celui Ligue



des Champions d'Europe et au récent succès récent sacre du club italien de la Coupe du Monde FIFA des clubs face au TP Mazembe (RD Congo) 3-0. De son côté, le gardien de but, Martin Bogatinov (24 ans), a lui réussi une superbe année. Il a aidé son club, le FK Rabotnicki, à



passer trois tours de qualification de l'UEFA Europa League. "C'est ma première récompense, j'espère pas la dernière. C'est une motivation supplémentaire pour réussir encore de belles choses avec mon club et avec l'équipe nationale", a indiqué Bogatinov.

## Julio Baptista 5<sup>e</sup> recrue de Malaga



L'attaquant brésilien de l'AS Rome, Julio Baptista, va s'engager avec Malaga (Liga espagnole), devenant ainsi la 5<sup>e</sup> recrue du nouveau propriétaire qatari du club andalou, a annoncé le conseiller du président, José-Carlos Pérez. L'international brésilien, qui ne joue plus avec les Romains, va signer un contrat de deux ans et demi pour un transfert estimé à deux millions d'euros, selon le responsable du club. Malaga est en train de se constituer une belle équipe pour la fin de saison. Le nouveau propriétaire qatari a déjà recruté 4 joueurs et non des moindres : l'Argentin Martin Demichelis, l'Italien Enzo Maresca, le gardien espagnol international Espoirs Sergio Asenjo et Ignacio Camacho, tous deux de l'Atletico Madrid.

## Ronaldinho vers un retour au Brésil



Le club brésilien Gremio Porto Alegre et le milieu de terrain offensif brésilien de l'AC Milan Ronaldinho Gaucho se sont mis d'accord financièrement pour le transfert du joueur, a indiqué mercredi Gremio. "Entre Gremio et Ronaldinho tout est d'accord", a déclaré le président du club Paulo Odone, à la chaîne RBS TV, soulignant cependant qu'il restait à l'agent du joueur, son frère, Assis, à convaincre Milan de libérer le joueur. "Le plus important est que Ronaldinho souhaite venir à Gremio où est sa maison, où il s'est révélé au monde du football", a ajouté Paulo Odone, sans préciser les termes de l'accord. Le joueur, âgé de 30 ans, n'est plus titulaire au sein de l'AC Milan. Et la venue du meneur de jeu de l'équipe d'Italie, Antonio Cassano (Sampdoria Gênes), durant la trêve hivernale, devrait le pousser davantage sur le banc des remplaçants. Ronaldinho Gaucho, champion du monde en 2002, a retrouvé la sélection nationale le 17 novembre à Doha, à l'occasion d'un match amical contre l'Argentine. Il n'avait plus été convoqué en sélection depuis avril 2009. Gremio est la ville natale du joueur et c'est le club où il a débuté sa carrière avant de jouer au Paris SG et au FC Barcelone. Son contrat avec l'AC Milan expire au mois de juin 2011.

## Marcos Senna absent dix semaines

Marcos Senna, le milieu de terrain hispano-brésilien de Villarreal, souffre d'une déchirure musculaire à la cuisse droite et sera absent dix semaines, a indiqué mardi le club espagnol sur son site internet. Senna, 34 ans, s'est blessé le 21 décembre lors du huitième de finale aller de la Coupe d'Espagne contre Valence (0-0). Le joueur, qui compte 27 sélections avec l'Espagne avec laquelle il a remporté l'Euro-2008, s'était rendu après ce match dans son pays d'origine, le Brésil, pour y passer des examens médicaux.

ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS À ALGER

# Soirée d'exorcisme à l'Atlas

L'Orchestre national de Barbès (ONB) a mis le souk mardi soir à la salle Atlas de Bab el-Oued, qui s'est retrouvée littéralement plongée sous un air de baroud et de carnaval. Quand vous assistez à un concert de l'ONB, dites-vous bien que vous êtes dans une fantasia, où il y a de beaux chevaux, de beaux cavaliers et une belle empoignade entre guerriers en furie.

PAR LARBI GRAÏNE

La tribu ONB se distribue en marabouts et derviches, gais lurons qui se démènent comme de beaux diables. Il faut user de beaucoup de superlatifs du reste pour décrire cette tribu loufoque qui pratique un alaoui psychédélique et des riffs endiablés. Le spectacle organisé par l'Office national de la culture et de l'information a fait venir beaucoup de monde, surtout des jeunes. Comme s'ils avaient été avertis, les spectateurs n'ont pas ramené cette fois-ci des enfants comme lors du concert d'Aït Menguellet, le week-end dernier. Car en ce concert-ci il faut avoir de l'énergie à en revendre pour danser sans interruption dans une ambiance métal jusqu'à en perdre haleine. C'est la première fois que l'orchestre de Barbès se produit à Alger, quoique ce soit la quatrième fois en Algérie après Constantine (Dimajazz), Sidi Bel-Abbès (Festival du raï) et lundi dernier à Tizi-Ouzou. Ayant son truc chorégraphique, la troupe a développé des mouvements d'ensemble qui ont créé un effet ciné qui a renforcé la communion avec le public. Les costumes fan-



tasques ou exotiques ont remis à l'honneur turban et gandoura, la tenue africaine, le chapeau et le débardeur. Au métissage des costumes répond le métissage des rythmes musicaux : raï, gnawa, rock, chaâbi, alaoui, funk, salsa et reggae. Les instruments sont ceux d'un orchestre moderne mais qui ménage une place aux instruments traditionnels de l'Afrique noire, du Maghreb et de l'Europe celtique. La guitare électrique, la batterie, et le saxophone accompagnent le guembri, les karkabous (castagnettes) et les tambourins. Dans une salle archicombles prête à exploser, le groupe qui s'est présenté avec une dizaine de ses membres a interprété des chansons de son répertoire. Il en est sorti des morceaux sublimes qui oscillent entre raï, ragga mufi, reggae, rock, musique maghrébine et rythmes africains. Plus de 2 heures de pulsions quasi électriques, de 19h 30 jusqu'aux environs de 22 h ça été une danse époustouflante non-stop. Kamel Tenfiche s'est illustré particulièrement par sa promptitude phénoménale à communi-

quer avec le public qui le lui rendait bien. Il propose de canaliser l'amour qu'il sent dominant dans la salle ! Le public est sidéré. Puis il y a eu des échappées bédouines dans les hauts-plateaux avec des airs mi melhoun, mi rock, des chevauchées déroutantes en Oranie avec *Aloui* et *Ali* inspiré de cheikh Mamachi et des escapades gnawies avec *Salam aâlikoum a-lahbab*, des petites incursions dans la montagne kabyle avec *Résidence 2* inspirée d'un vieux morceau de Slimane Azem sur l'immigration. Je ne vous dis pas que la salle était entrée en transes quand la troupe commence à égrener les notes alaoui, cet air guttural de l'ouest du pays. C'est général, la salle est sous une agitation inextinguible. Quelles belles fixations rythmiques sur le tambourin au moment de l'extinction des décibels provenant des instruments métallo. On est sorti comme d'une séance d'exorcisme, en s'en rend compte une fois à l'extérieur, tellement nos pas se sont allégés.

L. G.

CÉLÉBRATION DE YENNAYER 2061

## Le HCA choisit Ghardaïa

La capitale du M'Zab, Ghardaïa, a été choisie par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) pour abriter du 10 au 12 janvier prochain les festivités de la célébration du nouvel an amazigh "Yennayer 2061", a annoncé, mardi à Ghardaïa, M. Si El Hachemi Assad, chargé du département culturel au HCA.

"Ce choix est dicté par le fait qu'il existe toujours à Ghardaïa, qui a une histoire millénaire, une tradition vivace de la célébration de l'an amazigh", a souligné M. Assad.

Le HCA organise annuellement la célébration de Yennayer "Itinérant", à travers les régions du pays, "afin de réhabiliter l'amazighité de l'Algérie, son identité, sa culture et sa langue", a-t-il ajouté.

Cette célébration, à Ghardaïa, s'articulera autour d'un programme riche et varié concocté par le HCA, en collaboration avec la wilaya, pour que Yennayer devienne un symbole de retrouvailles entre Algériens, a-t-il estimé.

Au programme de ce nouvel an amazigh, figurent une caravane d'initiation à l'écriture et à la lecture de tamazight, sous forme d'ateliers, des conférences et tables rondes sur de la dimension nationale de Yennayer, une démonstration autour des



rituels amazighs, notamment l'art culinaire. Une exposition de livres d'expression amazighe et une animation artistique de différentes régions du pays seront organisées durant cette fête.

En marge des festivités marquant le nouvel an amazigh, une fresque picturale sera réalisée par les étudiants des écoles des Beaux-Arts et un hommage du HCA sera

également rendu à quelques figures du monde culturel de la région du M'Zab qui ont œuvré à la promotion de l'amazighité.

Le 1er Yennayer correspond annuellement au 12 janvier, mais est célébré la veille. Le premier jour de l'an amazigh à Ghardaïa est célébré le 7 janvier par des rites symbolisant la joie, la fertilité et la solidarité.

APS

CASTING À BOUMERDES

### 3.000 acteurs et figurants pour le film "Les lions d'Algérie"

Le cinéaste Ahcène Osmani supervise actuellement à Boumerdes un casting pour la sélection de plus de 3.000 acteurs et figurants pour prendre part au film historique "Les lions d'Algérie", dont il prépare la réalisation.

Cette opération, qu'abrute, cinq jours durant, la maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdes, a été mise sur pied avec la collaboration des organisations de la famille révolutionnaire, associations et administrations de la wilaya, qui ont mis à la disposition de l'équipe du film toutes les facilitations nécessaires, a assuré M. Osmani.

Ce casting sera élargi à 21 wilayas, en vue de la sélection du nombre nécessaire d'acteurs et figurants pour incarner les rôles des moudjahidine et militaires français, présents en grand nombre dans ce long-métrage dont le scénario a reçu, en octobre dernier, le visa de la commission de lecture et d'écriture de l'histoire relevant du ministère des Moudjahidine, a indiqué à l'APS le réalisateur.

"Ce grand nombre d'acteurs et actrices est nécessaire pour reconstituer le plus fidèlement possible un grand nombre de batailles et événements historiques survenus durant la colonisation française", a-t-il ajouté.

Selon lui, le scénario de cette œuvre cinématographique a été co-écrit par un groupe d'écrivains et journalistes, qui mettent en lumière une série d'événements qui se sont déroulés dans la Wilaya III historique durant la période allant de 1945 à juillet 1962.

Un accord de principe pour son financement lui a été, par ailleurs, signifié par le ministère de la Culture.

L'aspect technique du film est assuré, quant à lui, par la Coopérative "Maghreb-Afrique" pour la production audiovisuelle et cinématographique.

La réalisation et le tournage de cette œuvre cinématographique d'envergure, composée d'un long-métrage de 2h30 mn, et d'une série de 30 parties de 26 mn chacune, s'étendra jusqu'à l'année 2012, a signalé, par ailleurs, la même source.

APS

RÉCONCILIATION THÉÂTRE-PUBLIC

### Mourad Senouci anime la rencontre à Oran

Le thème de "la réconciliation théâtre-public en Algérie" fera l'objet d'une rencontre le 15 janvier prochain à l'Institut de développement des ressources humaines d'Oran (IDRH), a indiqué, mardi, la Direction de cet établissement de formation.

Cette manifestation sera animée par l'auteur-dramaturge Mourad Senouci et le comédien et metteur en scène Samir Bouanani qui présenteront à cette occasion leur propre expérience dans le domaine théâtral.

Les deux intervenants, partenaires de longue date, s'appuieront dans ce cadre sur la plus populaire de leurs pièces, "Metzeouedj fi otla" (un marié en vacances) qui a franchi le seuil des 100 représentations depuis son montage en 2006. Ecrite par Mourad Senouci, cette comédie, où Samir Bouanani campe le rôle d'un homme heureux de retrouver sa liberté de célibataire pendant l'absence de son épouse partie en voyage, a été jouée avec succès en Algérie, en France et aux USA, alors qu'elle est programmée prochainement au Maroc. Le but de la rencontre prévue à l'IDRH est de "susciter le débat en vue d'une meilleure définition des attentes des spectateurs", a expliqué l'auteur, estimant qu'il est "vital de comprendre les besoins du public et les raisons pour lesquelles il afflue ou se désintéresse devant certaines affiches". Parallèlement à leurs activités, Mourad Senouci et Samir Bouanani sont docteurs respectivement en Sociologie de la culture (Université d'Oran) et en Lettres et arts (Université de Sidi Bel-Abbès).

La rencontre-débat qu'ils proposent intervient dans le cadre du programme d'activités de l'IDRH qui prévoit deux autres manifestations en janvier, consacrées au penseur disparu Mohammed Arkoun et à l'expérience entrepreneuriale algérienne.

APS

## CHUTE DE CHEVEUX

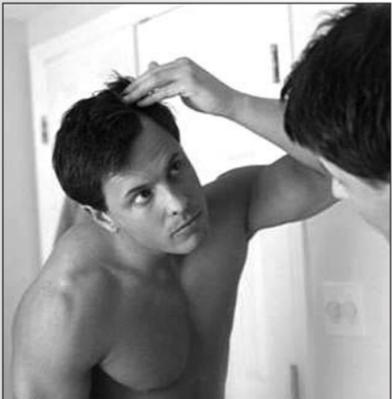
Hommes  
et femmes,  
même combat

On assiste depuis quelques années à un retour en force de la "boule à zéro". Barthez n'a-t-il pas été proclamé le Français le plus sexy en 1999 ? La mode n'est-elle pas au crâne rasé/barbe de trois jours ? N'empêche...

On croyait la chute des cheveux réservée aux hommes, il n'en est rien.

La cantatrice chauve est-elle de retour ? Le pourcentage des femmes qui perdent leurs cheveux est en progression et les causes de cette nouvelle tendance sont identifiées. Désordre hormonal, grossesse, ménopause, choc psychologique, toutes ces raisons concourent à la perte des cheveux.

Si cette situation est vécue avec



angoisse pour les femmes, elle l'est plus encore pour les hommes.

Saviez-vous que devenir chauve est leur peur la plus répandue ? À partir de 30 ans, un homme sur trois a l'impression de perdre ses cheveux. Suit alors un cortège de complexes plus ou moins importants selon les individus mais rarement anodin... Selon une récente étude, 63 % des hommes pensent que la calvitie nuit à leur apparence physique et à leur séduction, et 28 % d'entre eux estiment que cela froisse leur amour-propre et leur image.

L'homme a un attachement profond et inconscient aux cheveux. Quand il les perd, c'est souvent le signe d'une jeunesse qui s'en va. Les hommes sont alors prêts à de nombreux sacrifices pour ralentir ce qu'ils considèrent comme un vieillissement prématuré, les femmes aussi du reste.

Pour vous prouver que non, regardez donc tous ces petits jeunes qui passent tant de temps à se faire faire la boule à zéro ! C'est sûrement que cela doit plaire... et signe des temps.

## Attention, les risques changent avec l'âge

*Les accidents de la vie domestique sont la première cause de mortalité accidentelle en Europe, toutes classes d'âges confondues.*

Les enfants et les personnes âgées sont les plus exposés, mais ce sont les seniors qui paient le plus lourd tribut en terme de gravité et de mortalité. De plus, dans le domaine de la prévention, ce qui est bien pour un enfant ne l'est pas forcément pour une personne âgée et fragile.

## La chute, les plaies, les intoxications, les accidents dus à l'électricité, les brûlures

Pour chaque type d'accident, certains facteurs de risque sont spécifiquement liés à l'âge et aux maladies du vieillissement. Il est primordial de prendre quelques mesures de prévention : deux tiers des accidents provoquent une lésion grave, nécessitant une hospitalisation et une rééducation.

## La chute

C'est de loin, le risque le plus fréquent. Elle est le plus souvent de plain pied, c'est-à-dire non provoquée par un changement de niveau (escalier), mais due à des troubles de l'équilibre, ou par la diminution des capacités motrices (réduction des mouvements, fatigue). Bien sûr, sols glissants, obstacles, baignoires, rebords en tous genres et escaliers peuvent conduire à l'accident, sans parler des exercices périlleux sur les tabourets ou autres escabeaux ! Quelle prévention ? On tombe souvent parce qu'on ne se tient pas ou mal. Il est donc nécessaire de multiplier les points d'appuis (rampe, mains courantes dans les escaliers ou les couloirs, poignées pour les WC, les douches et les baignoires). On tombe aussi parce qu'un pied a buté contre un obstacle. Il convient de libérer les passages habituels de tout ce qui encombre ou dérange (coin de tapis relevé, moquette qui gondole, objets divers). Attention cependant à ne pas trop en faire. Un intérieur complètement transformé au nom de la sécurité pourra être tout aussi dangereux qu'avant : les repères sont différents, la nouvelle position des choses, les changements de luminosité peuvent provoquer de nouveaux accidents. De plus, l'aspect affectif ne doit pas être sous-estimé : rester chez soi, c'est vivre au milieu d'objets chargés de souvenirs. Enfin, bien des chutes pourraient être évitées pour peu que l'on pense, avant de grimper dessus, à vérifier l'état de la chaise, de l'escabeau ou de l'échelle...

## Les plaies

Une femme se coupera le plus souvent dans la cuisine, un homme en bricolant. Parfois l'utilisation de matériel inadapté est responsable de l'accident. Quelquefois, c'est la perte de force musculaire, la méconnaissance du mode d'emploi ou simplement l'inattention qui en est la cause. Les conséquences ne sont pas négligeables, parce qu'en dehors de l'hémorragie ou des risques d'infection, la perte de la fonction motrice (par exemple, impossibilité d'utiliser la main blessée le temps de la guérison) peut compromettre le maintien à domicile. Quelle prévention ? Vérifier les objets à risque et, si possible, se faire aider pour les gestes délicats. C'est peu, mais ça permet de limiter le nombre des blessures.

## Les intoxications

Conséquences d'une mauvaise vue, d'une diminution de l'odorat et du goût, de la perte de la mémoire, les intoxications sont de trois ordres :

**-Intoxication par les médicaments :** avoir des difficultés à compter des gouttes (problème de vue), à comprendre les prescriptions de son médecin ; choisir de rajouter ou d'associer tel ou tel médicament sans en avvertir son pharmacien, etc. Tout est potentiellement responsable de surdosage, d'autant qu'au grand âge, les doses prescrites sont presque toujours diminuées par rapport à celles de

## ACCIDENTS DOMESTIQUES



l'adulte. Quelle prévention ? Utiliser des boîtes journalières pour ranger les médicaments, recopier clairement les indications de son médecin, lui demander une forme facile à utiliser.

**-Intoxication alimentaire :** attention aux durées de stockage, souvent trop longues ! Ne pas jeter les restes est une habitude qu'il est difficile de changer. Alors, il faut les garder dans de bonnes conditions (boîtes hermétiques propres, congélateur) et pas trop longtemps. N'oublions pas qu'avec le temps, l'odorat et le goût s'amenuisent.

**- Intoxication par produits toxiques :** le fait de transvaser des produits dans des bouteilles non identifiées peut aboutir à des accidents très graves. Le mieux est de ne jamais changer d'emballage et de placer les produits toxiques toujours au même endroit. Quelle prévention ? Les bouchons de sécurité placés sur les bouteilles de produits toxiques sont une barrière très efficace contre les enfants, mais inadaptés pour les personnes âgées. Les risques de projection sont réels, parce qu'il faut de la force, comprendre le mécanisme et surtout ne pas aller chercher tournevis ou autre instrument pour l'ouvrir !

## Accidents dus à l'électricité

La vétusté des installations, le mauvais état des cordons d'alimentation (vieilles lampes, fer à repasser), la proximité de conduites d'eau, l'absence de prise terre, tous ces pièges sont à évaluer régulièrement.

## Les brûlures

De deux types, elles surviennent le plus souvent à cause d'une mauvaise vue ou d'une perte de la sensibilité :

**-Brûlures dues au contact avec un élément brûlant :** flammes nues, couvertures chauffantes, liquides chauds, manches de casseroles mal isolés, etc.

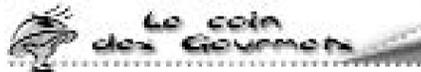
**-Brûlures chimiques :** attention aux détartrants ou aux déboucheurs, aux produits de bricolage ou de jardinage.

Les deux types de brûlure surviennent le plus souvent à cause d'une mauvaise vue ou d'une perte de la sensibilité. Avec l'avancée en âge, vivre à son domicile expose à certains risques, dont la fréquence peut être contrôlée par quelques mesures simples. Si avant 75 ans, l'environnement est le principal responsable

(aménagement du logement), il n'en est pas de même au-delà de cet âge, où la perte des capacités motrices et sensorielles (vue, ouïe, odorat) devient la cause prédominante. L'isolement est un facteur aggravant, puisqu'il contraint à faire seul des tâches de plus en plus difficiles à réaliser. Il faut donc une bonne analyse de départ, faite par une équipe de professionnels, avec la personne et son entourage. Il est important pour la personne aidée de se sentir impliquée et en accord avec toute mesure susceptible de changer son quotidien.

Grossesse :  
zéro cigarette

La grossesse est une période exposée. Le tabac est une menace pour l'enfant à naître. La fumeuse, en effet, est deux fois plus exposée à une grossesse extra-utérine et elle triple son risque de fausse-couche. Anomalies faciales, retard de croissance, malformations de la boîte crânienne et de l'encéphale, le SAF peut provoquer de graves dommages au système nerveux, qui provoqueront des retards de développement intellectuel. Quant à la cigarette, elle est toxique pour l'enfant à naître. Le placenta transmettant tout ce que consomme sa mère, le sang de celui-ci est chargé de monoxyde de carbone et de nicotine. Le premier, particulièrement toxique, retarde le développement fœtal. Quant à la nicotine, elle intoxique l'enfant à naître qui risque, après sa naissance, d'être victime d'un syndrome de sevrage.



### Soupe gratinée à l'oignon



#### Ingrédients :

500 g d'oignons  
30 g de farine  
1 litre 1/4 de fond blanc de volaille ou de veau  
Sel, poivre  
Fromage râpé  
Pain séché  
Beurre

#### Préparation :

Emincer les oignons. Dans un faitout, faire fondre le beurre et y ajouter les oignons. Faire suer jusqu'à légère coloration. Ajouter la farine et remuer à la spatule en bois. Mouiller au fond blanc de volaille ou au fond blanc de veau ou encore à l'eau.

Amener à ébullition et cuire le tout une quinzaine de minutes. Assaisonner. Dans le fond des pots à gratin, disposer une tranche de pain séchée. Ajouter un peu de fromage râpé puis verser le mélange fait d'oignons. Ajouter à nouveau une tranche de pain séchée puis du fromage râpé et terminer par le mélange d'oignons. Parsemer une dernière couche de fromage râpé et faire gratiner au four chaud (sous le gril).

Servir très chaud.

### Biscuits aux œufs durs



#### Ingrédients :

3 œufs  
125 g de beurre fondu  
1 demi-verre à thé d'huile  
3/4 de verre à thé de sucre glace  
1 demi-sachet de levure pâtisseries  
La farine selon le mélange

#### Préparation :

Plonger les œufs dans une casserole d'eau en ébullition, laisser cuire pendant 10 minutes, retirer aussitôt. Rafraîchir sous l'eau du robinet et les écaler, les couper en deux et retirer ensuite les jaunes puis les écraser avec une fourchette. Mettre dans une jatte le beurre fondu et le sucre glace, bien travailler l'ensemble, ajouter l'huile, bien mélanger, ajouter les jaunes d'œufs écrasés et la levure, continuer à travailler avec les mains, ajouter peu à peu la farine tamisée peu à peu et pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit totalement homogène et souple. Étaler la pâte sur un plan de travail fariné avec un rouleau à pâtisserie sur une épaisseur de 3 mm, découper des cœurs à l'aide d'un emporte-pièce puis les disposer sur une plaque chemisée de papier cuisson. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte blonde claire rosée.

## CHAUSSURES D'HIVER

# BIEN CHOISIR ET PORTER DES BOTTES

*Les bottes sont indispensables en hiver. Plates, compensées, cavalières ou encore camarguaises... elles sont toutes tendance, mais face à tous ces styles, lesquelles choisir et comment les porter ?*

#### Une botte, un style :

**Allure décontractée :** Les bottes camarguaises sont faites pour vous. Grandes et à bout rond, ces bottes-là sont généralement en peau retournée ou en cuir velours. C'est leur côté brut qui vous plaît. On les porte avec son jean préféré ou une robe chemise.

#### Allure mode :

Optez pour les bottes à bouts pointus et bien sûr à talons hauts. Très féminines, on les porte avec une jupe droite, un pantalon taille haute. Optez pour des couleurs raffinées et sobres comme le marron glacé ou le noir vernis.

#### Allure classique :

Les bottes cavalières. Ce type de bottes mérite un avertissement : Elles sont parfaites avec une robe en maille et por-

tées sous ou sur un jean. Ces bottes se portent aussi à merveille sur un leggings ou un collant épais.

#### Les bottes selon la silhouette :

**Vous êtes «un petit format» :** Préférez des bottes qui allongeront votre silhouette et couvrent la jambe sans pour autant la couper. Portez vos bottes sur un jean ou avec une jupe plutôt courte.

#### Vous êtes grande :

Porter des bottes plates comme des camarguaises avec un talon carré que l'on glisse sous son jean ou des boots sur une jupe ou un jean gris.

#### Vous êtes bien menue :

Des bottes hautes avec un talon un peu large pour adopter la bonne cambrure vous mettront en valeur. Ce type de chaussures est très joliment porté avec une robe portefeuille.



#### Vous avez des mollets épais :

Il vous faut des bottes compensées d'une hauteur de 6 à 8 cm. On choisit ses bottes avec

une fermeture éclair sur le côté pour les enfiler facilement. Elles ne doivent en aucun cas couper la jambe ou enserrer le mollet.



Un jaunissement des feuilles chez les plantes d'intérieur ou les arbres et arbustes au jardin peut être causé par plusieurs facteurs : excès d'arrosage,

carence, ensoleillement inadapté, écarts de température, courants d'air... Des gestes simples permettent de corriger ce défaut d'aspect très fréquent.

## TRAITEMENT DES VÉGÉTAUX Soigner les plantes jaunies

#### Carence du substrat :

Une carence du substrat provoque fréquemment un jaunissement du feuillage. C'est surtout vrai pour les plantes en pot, plus exposées à un appauvrissement du sol. Il peut s'agir de :

#### - Substrat trop humide :

Un excès d'arrosage est une cause fréquente de jaunissement, notamment pour les plantes en pot. Un substrat trop détrempé induit le pourrissement des racines, ce qui est irrémédiable : la plante ne peut plus se nourrir correctement, ses feuilles jaunissent, puis elle meurt. Attendez toujours que le substrat soit sec avant d'arroser. Ne laissez pas d'eau stagnante dans les soucoupes :

- **Un manque d'eau :** Cela peut également provoquer un

jaunissement des feuilles, généralement accompagné d'un flétrissement rapide : les effets d'un stress hydrique sont généralement assez spectaculaires et se confondent difficilement avec les signes d'une carence.

#### Causes liées à l'exposition :

La plupart des plantes n'aiment ni les courants d'air ni les fortes amplitudes thermiques. Veillez, donc, à ce que vos plantes en pots n'y soient pas soumises. L'ensoleillement est également important : une plante de mi-ombre exposée au soleil direct peut montrer des signes de jaunissement. Inversement, les végétaux qui aiment le soleil ne se plairont pas loin des sources lumineuses.

## A S T U C E S

### Contre la cloque du pêcher



Suspendez deux ou trois filets par arbre, contenant chacun trois à cinq coquilles d'œufs vides ; le filet doit toucher la branche.

### Anti-fourmis et anti-pucerons



Il suffit de planter une branche de buis au pied des arbres ou à proximité des légumes. L'odeur du buis repoussera les fourmis qui ne viendront plus nourrir les pucerons.

### Rosiers sans pucerons



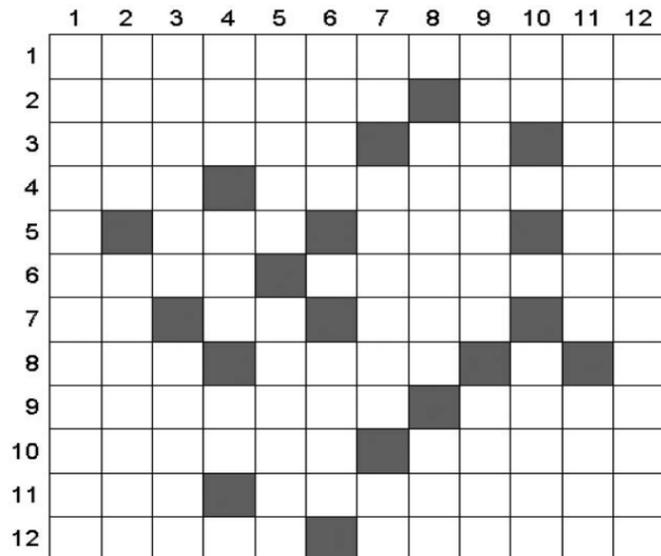
Pour éliminer les pucerons des rosiers, saupoudrez la terre des rosiers de grains de café déjà utilisés.

### Quand cueillir les fleurs ?



Éviter de cueillir des fleurs le soir, elles sont gorgées de sève. Faites-le le matin.

# Mots Croisés N°421



- Horizontalement :**
1. Façonner de façon prétentieuse
  2. Parité. Vends
  3. En France, ancienne catégorie de revenus imposables (supprimée en 1948). Astate. Radio-Canada
  4. Interjection marquant le doute. Adoucir
  5. Fibre textile. Produit intérieur brut. Article
  6. Pasteur musulman. Personnage de la comédie italienne
  7. Adverbe. Ampère-heure. Que l'on doit. Arrivé
  8. Nom grec de deux chaînes de montagnes (Asie et Crète). Commun près de Genève
  9. Divagueras. Montagne de Suisse
  10. Nidifias. Ancienne charte espagnole
  11. Natif. Ontarien
  12. Ch.-1 de c. du nord-ouest de la Mayenne. Cuisinières

- Verticalement :**
1. Professionnelle spécialisée dans l'application des sciences au domaine de la production
  2. Vieille. Poutre
  3. Langue râpeuse de la plupart des mollusques. Armature de la selle
  4. Aluminium. Institut du monde arabe. Interjection exprimant la surprise
  5. Actif et passif d'un commerce.
  6. De même. Responsable des vols spatiaux aux Etats-Unis
  7. Pronom. Bourdons. Neptunium
  8. Saluts. Institution spécialisée de l'ONU
  9. Mois. Raboteux
  10. Ferrure en forme de T. âgé
  11. Couverture. Equipée
  12. Engagerions

# Mots Fléchés N°421

trembler	feras des entailles épaisses toisons	à peine rous pris de cinéma	gros man- deuil déline	page de canard plus sous les bras	assail- tante	indis- pensable
protiste						sapés
fabrique de bière					festuel	
regles morales					bon copain	
					premier arrivé déchets sanguins	
greffa			endos- sées acide et sucrée			
supplie- zar				édities		
fin de verbe		separe			agence spatiale	
désor- ganise	quittée	l'utur glancier		hausza	intacte	
estimer le poids mamelle de vache			devenir svate	épate		anneau de cordage
		belle planète poisson de lac			créature	
montagne d' Espagne	vendue			à côté	petit Pascal	
	sidérales			vase du labo		
		métal étalon		graffiti		adresse voisine fait son choix
viotime de la cir- conscription	décou- verte roue de scolie	héant			cale de char- pente fier	
				posses- sil courses en mer	periode chaude grasse voisille	
soigneur de bestiaux d'ouleur				decret d'état		voies pour véhicules
		esqui- mau	petits chemins	flottez		
chanson			amuse			régal de berger
claq- rettes rouges brun			virage de séjour			bas
			durée de vie mesure agraire			un des cinq sens coup gagnant
pas bien cuit ralen- titez		palberait				note de clef
		négation			organe de serrure	
appré- ciés				corri- gea		

## SUDOKU N°421

	2	7		4		9	8	5
4	1			9	7			
	8		6		5			
		9						3
		8	1	3	9		5	
	5						1	
5	4		7	8	2			1
		2	9				7	4
		1		3				

## Mots-Maxi N°421

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

**LETTRES PROPOSÉES :**

V K I S E I D J O O

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# SOLUTIONS

### MOTS CROISÉS N°420

FRAGMENTAIRE  
LIER. SAIGNER  
AVRIL. TRENTE  
GEEL. AIE. EE.  
O. ELANCEMENT  
RA. ASIE. I. UE  
NUAGES. SEMEI  
ERSE. ENFLA. L  
RE. SARI. STAL  
ILA. U. CV. OUA  
EIRE. KEATING  
SECHAGE. UREE

### MOTS FLECHÉS N°420

E • D • L • P • A • S • D  
A N T I H Y G I E N I Q U E  
R E V I S I O N S • U R E  
H A T E S • T N T • T A G S  
C O R S A • S E V E R E S  
T I N T E R A • R A M E N E  
N • I R I S E R • E S T •  
M E S S • D I N E U R • E R  
M I S S E L • E P I E • E  
G E R E E • E U • A T L A S  
N O M • A S S I S E • N P I  
A T T E N D • A L • S A T I  
E N U R E S I E • M E R  
P O R T I O N • E M O I • A  
P A S S I O N N E M E N T  
D E S • A T R E • R I • A I  
R • A N • M U T I T E • O  
H E R I T I E R E S • N O N  
R A D • R • O T E R • P •  
C A P E T I E N • R A C E E  
S T R E S S E R A I E N T

### SUDOKU N°420

6	8	5	2	7	1	3	9	4
9	2	7	4	3	8	5	6	1
3	4	1	6	5	9	7	8	2
8	9	2	3	1	5	6	4	7
7	1	4	8	2	6	9	3	5
5	6	3	7	9	4	2	1	8
1	5	6	9	8	7	4	2	3
4	3	8	5	6	2	1	7	9
2	7	9	1	4	3	8	5	6

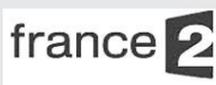
### MOTS-MAXI

OISIVE  
OVOÏDE  
DIOISE  
DIVISE  
OÏDIE  
OSIDE  
OVIDÉ  
DEVIS  
DIOIS  
DIVIS

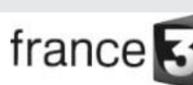
## PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:15 Piggly et ses amis  
06:30 Tfou  
08:25 Météo  
08:30 Téléshopping  
08:55 Météo  
09:00 Tfou  
10:15 Beethoven nouvelle star  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Au coeur des Restos du Coeur  
13:50 Météo  
13:55 L'étudiante  
15:45 Le sauveur de Noël  
17:25 Nos 18 ans  
19:10 Le juste prix  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:55 Météo  
20:00 Le journal  
20:30 C'est ma Terre  
20:35 Courses et paris du jour  
20:38 Moments de bonheur  
20:39 Météo  
20:40 Météo des neiges  
20:43 Trafic info  
20:45 La légende de Zorro  
23:10 Esprits criminels  
23:55 Esprits criminels  
00:50 Columbo  
02:35 Reportages  
03:10 Tous ensemble  
04:00 Rêves d'Afrique  
04:55 Musique



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
09:55 Foudre  
10:25 Foudre  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Météo  
13:45 Consomag  
13:50 Toute une histoire  
15:10 Marche à l'ombre  
16:45 Cent mille dollars au soleil  
18:50 Paris sportifs  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Les étoiles du sport  
19:50 Météo  
19:53 Météo des neiges  
20:00 Journal  
20:30 Météo  
20:35 La femme du boulanger  
22:35 Les rois du bêtisier  
00:45 Dans quelle éta-gère  
00:50 Journal de la nuit  
01:00 Météo  
01:05 Pom, le poulain  
02:25 Toute une histoire  
03:35 24 heures d'info



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:30 Ludo vacances  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 12/13 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Keno  
15:30 Jo  
16:55 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:37 Météo des neiges  
18:40 19/20 Edition nationale  
18:43 Edition régionale et locale  
18:58 Journal régional  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Le progrès en questions  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Le renard et l'enfant  
22:10 Sur les traces du renard  
23:05 Une histoire épique  
23:06 Météo  
23:10 Soir 3  
23:35 Les animaux amoureux  
01:00 Tout le sport



06:00 M6 Music  
06:25 Météo  
06:30 Le petit roi Macius  
07:45 Météo  
07:50 Disney Kid Club  
08:45 Météo  
08:50 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Barbie et la magie de Noël  
11:45 Le grand bêtisier  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:45 Météo  
13:50 Le secret du Loch Ness  
15:30 Le secret du Loch Ness 2  
17:45 Un dîner presque parfait  
18:50 Le grand bêtisier  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Les 4 Fantastiques  
22:30 Gad Elmaleh  
00:35 The Beast  
01:25 Météo  
01:30 Turbo  
Présentateur : Dominique Chapatte.  
02:30 Jamiroquai



19:00 Arte Journal  
19:30 Les aventures culinaires de Sarah Wiener  
19:45 Abbado à Lucerne  
20:40 Elizabeth  
22:30 Thomas Mann et les siens  
00:15 Tracks  
01:10 La vie devant soi  
03:00 Mélodie en sous-sol



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Bouhairat El-Chabout  
10h30 : Nour Aini  
11h15 : Tara ma tara  
12h05 : Abtal Al-Djidja  
12h35 : El-aâlem baina yadak.  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Samihni  
15h00 : Azizi al-mouchahid  
16h30 : Dalile El Vitaminat.  
16h35 : Mouharibe El-Dawama  
17h30 : Moutaât El-Maida.  
17h40 : Rihlat ila fadhaa.  
18h00 : Journal télévisé  
18h15 : Le Journal de l'économie  
18h20 : Awouraq Khadra  
19h15 : Alhan wa chabab.  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Fi Dairati El-Dhaoue  
21h45 : Ahalil  
23h30 : Documentaire  
00h00 : Journal télévisé

## PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Piggly et ses amis  
06:30 Tfou  
08:25 Météo  
08:30 Téléshopping  
08:55 Météo  
09:00 Tfou  
10:15 Le sauveur de Noël  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Au coeur des Restos du Coeur  
13:50 Météo  
13:53 Euro Millions  
13:55 Le flic de Beverly Hills 2  
15:55 Deux frères  
17:50 Joyeux Noël Shrek !  
18:10 Joyeux Noël Madagascar  
18:35 Kung Fu Panda  
19:10 Le juste prix  
19:50 Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:36 Courses et paris du jour  
20:38 Moments de bonheur  
20:39 Météo  
20:40 Trafic info  
20:45 En route pour 2011  
00:20 Euro Millions  
00:25 Toute la musique qu'on aime  
02:30 Trafic info  
02:35 Un père à tout prix  
04:20 Sur les routes d'Ushuaïa



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:00 Point route  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 Foudre  
10:25 Foudre  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Météo  
13:45 Consomag  
13:50 Toute une histoire  
15:05 Y a-t-il un pilote dans l'avion ?  
16:35 Point route  
16:40 Les sept mercenaires  
18:45 Paris sportifs  
18:50 Point route  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Les étoiles du sport  
19:50 Météo  
19:55 Météo des neiges  
20:00 Journal  
20:30 Emission de solutions  
20:33 Météo  
20:35 Le plus grand cabaret du monde sur son 31  
00:40 Dans quelle éta-gère  
00:43 Météo



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:30 Ludo vacances  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
12:00 Edition régionale  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:30 En course sur France 3  
13:40 Keno  
13:45 Louis La Brocante  
15:15 Sans peur et sans reproche  
16:55 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:40 Météo des neiges  
18:45 19/20 Edition nationale  
18:48 Edition régionale et locale  
19:00 Journal régional  
19:30 Journal national  
19:55 Voeux du président de la République  
20:10 Météo  
20:13 Le progrès en questions  
20:15 Plus belle la vie  
20:35 La folie des années 2000  
22:35 Une histoire épique  
22:38 Météo  
22:40 Soir 3  
23:10 Le Crazy s'enflamme  
00:55 Les Chevaliers du Fiel  
02:20 Soir 3  
02:45 Plus belle la vie



06:00 M6 Music  
06:25 Météo  
06:30 Les aventures extraordinaires de Michel Strogoff  
07:45 Météo  
07:50 Disney Kid Club  
08:45 Météo  
08:50 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Charlotte aux fraises  
11:45 Le grand bêtisier  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:50 Ecole paternelle 2  
15:25 Les rois de la glisse  
16:50 Mickey et le haricot magique  
17:20 Le prince et le pauvre  
17:45 Un dîner presque parfait  
18:50 Le grand bêtisier  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:00 Voeux du président de la République  
20:10 Scènes de ménages  
20:45 N.C.I.S.  
Le N.C.I.S.  
21:20 N.C.I.S.  
22:05 N.C.I.S.  
22:50 N.C.I.S.  
23:40 N.C.I.S.  
00:25 Météo  
00:30 Concert pour la tolérance  
02:30 M6 Music



19:00 Gala de fin d'année au Teatro Real de Madrid  
20:30 Arte Journal  
20:45 Slava's Snowshow  
21:50 Cirque du soleil  
23:30 Sting  
01:00 Court-circuit  
01:50 Christmas in Vienna  
03:00 Femmes asiatiques,  
04:20 Visages d'Europe  
04:45 Karambolage



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Emission UFC  
10h15 : Abtal Al-Djidja  
10h45 : Fadha El-Djournoua  
12h45 : Journal télévisé  
13h55 : Ihyaa El Sounan  
14h00 : Nissa min aâsr el nouboua  
14h30 : Mina El Malaibe CABBA /USMAN  
17h00 : Réhlat il fadaa.doc  
18h00 : Journal télévisé  
18h20 : Tariq El-Salama  
18h45 : Fatawa aâla hawa  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Lahadhat Foukahia  
21h00 : Alhan wa chabab.  
00h00 : Journal télévisé  
00h30 : Haute sécurité



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78  
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Les familles des otages retenus en Afghanistan perdent confiance

Les parents des deux journalistes de France 3 retenus en otage en Afghanistan, une année jour pour jour, n'ont peut-être pas perdu espoir mais ont perdu confiance quant à revoir un jour leurs fils. La famille Taponnier a exprimé sa lassitude même après avoir visionné la dernière cassette où les deux journalistes sont apparus amaigris. La vidéo authentifiée par les autorités françaises, qui daterait du mois de novembre, montre Stéphane Taponnier et Hervé Ghesquière séparément, ont rapporté leurs proches. Le frère de Gérard Taponnier s'est montré très critique vis-à-vis des autorités auxquelles il reproche leur immobilisme et reproche l'optimisme de celles-ci quant à leur « libération prochaine » comme l'a insinué la ministre des Affaires étrangères



Michèle Alliot Marie. Depuis l'été, un accord pour leur libération a été annoncé à de multiples reprises, d'abord pour le mois de septembre puis avant Noël, par la France.

## En France, le symbole de la laïcité passe par un licenciement



Fatima, animatrice et directrice adjointe dans les Yvelines (France), d'une crèche revient d'une longue période de congé maternité. A son retour, elle porte le hijab. Ses détracteurs considèrent que ceux qui portent le hidjab sont les fossoyeurs de la

République. Ce changement provoque de nombreux conflits avec la directrice du centre. En s'appuyant sur le règlement intérieur de l'établissement, la directrice décide de licencier Fatima pour « insubordination ». Le règlement impose en effet la neutralité confessionnelle, mais surtout considèrent qu'elle fait partie des « fossoyeurs de la République ». En mars 2010, la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) lui donne raison. Mais en octobre, nouveau rebondissement : la nouvelle directrice de la Halde, Jeannette Bougrab, s'oppose au premier verdict et décide de rouvrir le dossier. La présidente de l'établissement évoque même « un jugement sans appel », à l'encontre de Fatima.

## Les animaux maltraités en Chine

Les autorités chinoises ont retiré leur permis d'exploitation à sept parcs animaliers du pays et exigé d'une cinquantaine d'autres zoos des mesures concrètes après avoir découvert de nombreux abus à l'encontre des animaux, a rapporté mercredi le quotidien *China Daily*. Ces mauvais traitements ont été révélés grâce à des inspections menées par six équipes mandatées par le gouvernement, qui ont visité 500 sites depuis octobre, a indiqué le quotidien. Les enquêteurs ont également découvert que certains zoos pratiquaient des ventes illégales d'animaux ou de produits issus d'espèces protégées et que la sécurité des personnes était parfois mise en danger, des visiteurs ayant été blessés par des bêtes. « La sécurité d'espèces en voie d'extinction et celle du public sont menacées en raison de la mauvaise gestion » de certains zoos, a déclaré Yin Hong, vice-directeur de l'Administration d'État des forêts, cité par le journal. Les zoos chinois sont fréquemment critiqués par les associations de défense de la cause animale, pour



leur mauvaise gestion et les tourments infligés aux animaux pour le plaisir du public. Les visiteurs se voient souvent proposer la possibilité de donner des animaux vivants en pâture aux grands carnivores. Les bébés tigres ont leurs canines arrachées pour que les enfants puissent les prendre dans leurs bras et poser en photo.

De nombreux animaux sont par ailleurs mal nourris, sans réelle surveillance vétérinaire.

## Des milliers de personnes sans eau en Irlande du Nord



Environ 40.000 personnes en Irlande du Nord ont été privées d'eau potable suite au dégel qui a endommagé les canalisations, a indiqué mercredi la société de distribution d'eau en Irlande du Nord (NI)

Près de 80 villes et villages de ce pays sont touchés. Certaines personnes sont sans eau depuis une semaine, a fait savoir cette

compagnie soulignant que la perturbation se poursuivra pendant plusieurs jours.

NI a indiqué qu'un nombre sans précédent de fuites causées par le dégel avait mis une grande pression sur ses systèmes d'alimentation causant plusieurs ruptures de canalisations. Par ailleurs, le ministre du Développement régional, Conor Murphy a indiqué qu'une réunion d'urgence sera organisée pour faire le point sur la désorganisation généralisée causée par des tuyaux éclatés.

Liam Mulholland, chef de service à la clientèle de la compagnie des eaux, a affirmé que les circonstances sont « inhabituelles et sans précédent ». « Il est compréhensible que les gens soient en colère », a-t-il ajouté.

Des centres d'urgence ont été mis en place pour l'approvisionnement d'urgence en eau ou des files d'attente se sont formées.

## Quand les milliardaires se foutent de la charité

PAR SORAYA HAKIM

**A** lors qu'aux Etats-Unis l'initiative The Giving Pledge « la promesse de don », lancée par le financier Warren Buffett et le fondateur de Microsoft, Bill Gates, fait de plus en plus d'émules, les milliardaires européens notamment les Français se font discrets. Quasi muets. C'est presque une fin de non recevoir. Contactés par mail, directement ou via leurs communicants par Libération, Bernard Arnault (LVMH), François Pinault (PPR), Vincent Bolloré (Bolloré), Martin Bouygues (Bouygues) et une demi-douzaine de leurs homologues ont esquivé la question : « Seriez-vous prêt à redistribuer la moitié de votre patrimoine, comme Buffet et Gates s'y engage ? » Pour la plupart, ils préfèrent se murer dans le silence, prétexter la suractivité ou l'absence, plutôt que d'afficher un dédain inévitablement perçu comme égoïste au regard des gestes philanthropiques en vogue outre-Atlantique. A l'exception notable de la famille Mulliez (Auchan). Excédé par le show des deux riches Américains, Arnaud Mulliez, président d'Auchan France et fils du patriarche Gérard Mulliez, sort les gants de boxe « L'entreprise Mulliez a créé et développé une entreprise et non un fonds de pension, Créer de l'emploi et de l'activité, c'est ce qui intéresse dans la vie le milliardaire. En ligne avec cette philosophie, chez Auchan, ils partagent les résultats de l'entreprise avec les collaborateurs qui perçoivent 32% du résultat net avant impôt en intéressement et participation et détiennent aujourd'hui 12,3% du capital. » No comment ! Les euro milliardaires attaquent : « Ni Buffett ni Gates ne les ont contacté. En réalité, aucun Européen ne l'a été. Les Américains ne s'intéressent qu'au classement du magazine Forbes qui compte à peine dix Français. Leur démarche est idéologique et tournée vers les élites des pays émergents : depuis la chute du mur de Berlin, ces dernières ne jurent que par l'ultralibéralisme, l'accumulation d'argent comme image du bonheur. C'est elles que les Américains veulent rallier. » rapporte Libération. Reste que la France ne brille pas vraiment par son altruisme. Sur les 153 pays classés par le World Giving Index, rapport sur la générosité dans le monde publié en 2010 par l'organisation britannique Charities Aid, la France ressort en 91e position, loin derrière les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, mais aussi le Sri Lanka et la Sierra Leone... Ici, même le mécénat d'entreprise ne va pas sans contrepartie : sur les 800.000 euros facturés par le groupe Dassault au titre de la rénovation de l'Arc de triomphe, plus de la moitié a été dépensée en communication. Or, le mécénat d'entreprise ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% des montants investis. Ou comment financer sa com (avec le logo Dassault sur le monument en prime) sur fonds publics... Le mécénat privé quant à lui reste embryonnaire au regard des cousins d'Amérique. Liliane Bettencourt, 17e plus grosse fortune mondiale au classement Forbes, est une des rares à alimenter sur ses deniers personnels une fondation à vocation caritative, la fondation Bettencourt-Schueller. La relative avarice des milliardaires français ne soulève pourtant pas ou peu de critiques. En France il n'est pas demandé aux riches d'être généreux, mais tout simplement de payer leurs impôts. « Oui c'est comme ça ! Proposer que les exilés fiscaux soient déçus de leur nationalité n'est pas une idée aberrante en France. » explique la sociologue française Monique Pinçon-Charlot La redistribution y est perçue comme un antidote plus efficace que la charité contre la progression des inégalités sociales. En matière de gros sous, il faut préférer la justice à la liberté.

S. H.

## INSOLITE

### Des parents empêchent le mariage de leur fils grâce à une loi du XIXème siècle

**U**n couple franco-chinois d'une trentaine d'années, dont le mariage a été annulé quelques jours avant la cérémonie en raison d'un article de loi de 1803 avancé par les parents du jeune homme, ont finalement obtenu gain de cause auprès du tribunal de Grenoble. Agés de 27 et 25 ans, ils ont dû renoncer à leur mariage le 13 novembre à Meylan (Isère) après que les parents du jeune homme eurent signifié par voie d'huissier auprès du tribunal leur opposition à cette union. « J'exerce ce métier depuis de nombreuses années, mais c'est la première fois que cet article est utilisé », a expliqué à l'AFP la vice-procureur en charge du parquet civil, Monique Plas.

L'article 173 du code civil datant de l'époque napoléonienne stipule que « le père, la mère, et, à défaut de père et de mère, les aïeuls et aïeules peuvent former opposition au mariage de leurs enfants et descendants, même majeurs ».

« Lorsque nous avons eu la visite de l'huissier, nous avons halluciné. On s'est vite rendu compte que notre mariage, prévu cinq jours plus tard, était fichu », a raconté



à l'AFP le jeune homme, qui a toutefois organisé une fête de fiançailles.

Le couple, qui a saisi le Tribunal de grande instance (TGI), vient d'obtenir un avis favorable pour la levée de cet obstacle judiciaire, « aucun motif objectif permettant de justifier cette décision n'ayant été relevé » a précisé le parquet.



« La France ne brille pas vraiment par son altruisme. Sur les 153 pays classés par le World Giving Index, un rapport sur la générosité dans le monde publié en 2010 par l'organisation britannique Charities Aid, la France ressort en 91e position, loin derrière les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, mais aussi le Sri Lanka et la Sierra Leone... »

